Rapport Initiale

Pour le

Évaluation Finale

Projet / MPTF / 00079920

Contribution du Projet 16/6* à l'amélioration des conditions de vie des familles après le séisme du 12 Janvier 2010 dans Haiti

Période du Project : 2011-2015

Projet 16 Quartiers 6 Camps (16/6)

Rapport de l'équipe d'évaluation

Alejandro E. Rausch, consultant

Raul Carrasco Baudrand, Consultant

4 Février 2016

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Haïti

Table des Matières **Page**

Liste des abréviations et acronymes **3**

I. Introduction **5**

II. Méthodologie pour la compilation et l'analyse de l'information **13**

III. Stratégie de l'évaluation **16**

IV. Soutienne Logistique **16**

Annexes :

Annexe I Matrice de l'Evaluation **17**

Annexe II Matrice du Cadre Logique **22**

Annexe III Gestion du Projet **26**

Annexe IV Critères d'évaluation **31**

Annexe V Étude de Ligne de Base **36**

Annexe VI Contexte Haïtien **41**

Annexe VIII Programmes Complémentaires **43**

Annexe IX Carte des Quartiers 16/6 **46**

Annexe X Liste de documents examine **47**

Annexe sépare des entretiens personnelles, des groupes de discussion, des conversations Skype

Liste des abréviations et acronymes

AMP	l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince
ASEC	Assemblée de la Section communale
ATL	Agences Techniques Locales
BDS	Business Développement Services
BIT	Bureau International de Travail
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CNIGS	Centre National de l'Information Géo-Spatiale
CNE	Centre National des Equipements
CNP	Comité National de Pilotage
CONATEL	Centre National des Télécommunications
CRC	Centres de Ressources Communaux
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DPC	Direction de la Protection Civile
DTM	Déplacement Tracking Matrix
EDH	Electricité d'Haiti
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Social
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haiti
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GdH	Gouvernement de Haiti
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le Développement
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
JPHRO	J/P Haitian Relief Organization
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports & Communication
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non-gouvernementale

ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
OSC	Organisation de la société civile
OTI	Office of Transition Initiatives
PMU	Programme Management Unit
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
UCLBP	L'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UNOPS	UN Office for Project Services

I. Introduction

A. Contexte et historique du projet

Pour faire face à la situation d'urgence engendrée par le terrible séisme du 12 janvier 2010, la Présidence de la République d'Haïti a mis en place, le 30 septembre 2011, le Projet « 16/6 ». C´est une initiative pilote du Gouvernement d'Haïti d'une durée de deux (2) ans, avec le support des Nations Unies, à travers quatre (4) de ses agences : le Projet des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS).

Outre la réhabilitation des quartiers meurtris de la Capitale et la provision d'une offre de logements améliorée, ce projet pilote financé à hauteur de trente (30) millions de dollars US par le Fonds de Reconstruction d'Haïti vise à améliorer les conditions de vie des habitants des zones concernées, en favorisant la mise en place de services sociaux de base priorisés par la communauté et la création d'activités génératrices de revenus.

De plus, en décembre 2011, le Gouvernement Canadien a octroyé un financement de vingt (20) millions de dollars canadien pour la réplication du modèle d'intervention pilote à succès du projet 16/6 dans les quartiers de retour des déplacés de la Place de Champs de Mars.

Une solution intégrée qui inclut la relocalisation des familles de déplacés, la fermeture de six (6) camps prioritaires et le camp de Champs de Mars et l'amélioration de la qualité de vie des personnes déplacées tout en répondant aux besoins urgents en matière d'infrastructures physiques et aux problèmes sociaux des communautés sélectionnées.

Le Projet 16/6 a été approuvé par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et financé par le Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH) ; il s'agit d'un projet coordonné par le Gouvernement d'Haïti avec l'appui des Nations Unies. La formulation du projet 16/6 s'est déroulée sur une période de 3 mois, avec un cadre technique de 20 professionnels de différentes agences, incluant celles en charge de la défense des Droits de l'Homme.

L'objectif du Projet 16/6 est d'initier un processus de réhabilitation des quartiers, pour rendre leur dignité aux habitants des quartiers précaires, lesquels représentent la majorité de la population de Port-au-Prince. La majeure partie des ressources financières du projet 16/6 est allouée à cet objectif.

Plus de 75% de la population Haïtienne est pauvre dans un pays qui compte 10 millions d'habitants. On peut parler de pauvreté chronique ou de pauvres oubliés. Et c'est précisément dans ces quartiers que le tremblement de terre est venu détruire la maison qui avaient été construites avec du sable de mer poreux, avec des parpaings vendus prématurément sans le séchage nécessaire, avec des charpentes trop lourdes que les murs n'ont pas pu supporter. Dans ces quartiers où il était à peine possible d'entrer car les passages étaient trop exigus parce qu'il n'existait pas ne serait-ce qu'un semblant de planification urbaine, parce qu'il n'y avait pas de zones d'évacuation, parce que les espaces publics étaient inexistants.

Le Projet 16/6 fut formulé en connaissance de cause. Dans ce contexte, la première étape consistait à faciliter le processus de retour dans les quartiers, de façon à démarrer par ce biais la réhabilitation de ceux-ci. Ce retour sera réalisé dans le respect absolu des Droits de l'Homme. Conscients des

conséquences que peut générer la rupture des liens économiques et sociaux, les habitants des camps ont la possibilité de choisir le quartier où ils veulent revenir.

Les activités qui ont pour but d'aider les familles à revenir des camps vers le quartier de leur choix ne représente que la première des quatre composantes du Projet 16/6. Moins de 30% du budget du 16/6 a été alloué à cette composante, qui correspond à la réponse humanitaire, qui s'inscrit dans les actions de de court terme, respectant le principe de « Do no harm ».

Depuis la formulation du document de projet, réalisée dans le souci du respect des Droits de l'Homme, celui-ci tend à jeter les bases d'une stratégie de long terme. C'est ce qui constitue le point de départ du projet 16/6, qui se veut être un témoignage du droit des personnes pauvres à vivre dans la ville. Par conséquent, plus de 70% du budget du 16/6 est destiné à réparer et à reconstruire les logements, mais surtout, a exécuter les investissements en services de base dans les quartiers, au travers d'un structure de gouvernance locale qui priorise et décide quels sont les besoin les plus pressants en matière de services de base.

La troisième composante du programme vise à initier le processus de réhabilitation des quartiers, ayant pour objectif d'attirer l'attention sur les conditions de vies de la majorité des habitants, qui souffrent de l'oubli dont pâtissent les pauvres chroniques. C'est en ce sens que le projet 16/6 a commencé dès le mois de novembre 2011 à aider et réaffirmer les structures de gouvernance locale dans chacun des quartiers où il travaille, sous la forme de « plateformes communautaires ».

Le processus de priorisation de chaque quartier, mené par les plateformes communautaires, prenant en compte l'exposition au risque de chaque quartier et confrontés aux limites budgétaires du projet génèrent ce qui est qualifié de « scenario » ou « option d'investissement » en services de base par quartier.

Ce projet représente un équilibre entre réponse humanitaire et actions nécessaires à long terme. Pour cela, une partie du budget a été spécifiquement assignée au monitoring, à l'évaluation et à la gestion de connaissances, afin de pouvoir tirer les leçons apprises, documenter et systématiser les interventions pertinentes et avancer vers des propositions publiques et l'institutionnalisation du projet.

Le projet est parvenu à développer significativement son institutionnalisation en s'intégrant au sein de l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), constituée en décembre 2011 avec le mandat de coordonner le processus reconstruction d'Haïti. La composante qui consiste en l'accompagnement des familles dans le processus de retour a été institutionnalisée et repose sous la responsabilité de diverses institutions gouvernementales, où la Direction de la Protection Civile (DPC) devient l'organisme exécutif et l'UCLBP s'érige comme l'institution coordinatrice.

Tableau 1 : Joint projet : Informations clés

Titre du Projet	Projet 16 Quartiers 6 Camps (16/6)		
Objectifs du Projet	Réhabilitation de seize (16) quartiers et retour volontaire des familles des 6 camps associés afin d'améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire.		
Date	Août 2011	**Date de**	11 septembre 2011

d'approbation		**Transfert de Fonds**	
Date de Fermeture	30 Septembre 2013	**No Cost Extension date**	31 octobre 2015

1. **Objectifs, Effets et Produits attendus**

Les résultats attendus du projet se résument en 4 effets et 15 produits suivants :
Objectif général : Réhabilitation de seize (16) quartiers et retour volontaire des familles des 6 camps associés afin d'améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire.

Objectif spécifique 1 Processus de Retour	**Les déplacés des six camps associés aux 16 quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement.**
Effet 1:	Le statut des familles bénéficiaires est amélioré et la fonction première des espaces publics est rétablie
Objectif spécifique 2 Réparation et la Reconstruction	**Le retour vers les quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité.**
Effet 2:	1,600 familles des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorées répondant aux normes et standards du MTPTC
Produit 2.1:	Les acteurs de la construction ont acquis des compétences techniques et sont certifiés et respectent les normes et standards du gouvernement
Produit 2.2:	L'accès de la population des 16 quartiers à une offre de logement répondant aux normes et standards du MTPTC est amélioré
Objectif spécifique 3 Réhabilitation des quartiers	**Une réhabilitation de 16 quartiers ciblés est promue sur la base des priorités de ses habitants.**
Effet 3:	Le dynamisme (revitalisation) est accru en résultat de la réhabilitation (sociale, économique et physique) des 16 quartiers
Produit 3.1:	Les communautés des 16 quartiers s'autonomisent au travers des plateformes communautaires
Produit 3.2:	Accès accru aux services de base par les habitants des 16 quartiers
Objectif spécifique 4 Système de Suivi, Evaluation et Gestion de Connaissances	**Les capacités des acteurs Haïtiens sont renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers.**
Effet 4:	La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16.6 par les autorités (locales et nationales)

Les ***dimensions protection et équité jouent un rôle primordial*** dans le programme, notamment dans son effort d'offrir le plus de choix possible aux habitants des quartiers et aux déplacés. ***Le programme prévoit aussi d'investir un montant équivalent de ressources dans les solutions de logement que dans les interventions visant l'amélioration des conditions de vie dans le quartier*, le développement des opportunités génératrices de revenu et de l'emploi et la réduction des risques.**

Les parties prenantes de ce projet se situent à trois niveaux – les niveaux national, communal et local. Les parties prenantes primaires clé sont les mairies et les CASECS/ASECS d'une part et les comités de quartiers, les leaders communautaires d'autre part, sans oublier les familles bénéficiaires dans les quartiers et les camps ciblés. Des consultations continues avec ces acteurs est prévue afin d'assurer l'atteinte des objectifs du programme.

La stratégie du programme est de rechercher activement des synergies avec d'autres projets et initiatives. Notamment le Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers ('*Housing Support Project'*), qui couvre de nombreux domaines de renforcement de capacités et de collecte de données qui seront utiles à ce programme pilote (voir objectifs, résultats et activités clé du programme ci-dessous). Le projet de déblayement de débris 1 et 2 du PNUD, le programme de formation du BIT et le projet de génération de revenus pour les femmes vulnérables du PNUD.

2. Bénéficiaires du projet

Le projet vise environ Trente-trois mille cinq cent (33 500) familles, soit environ cent quarante-quatre mille (144 000) personnes. La population visée est localisée dans seize (16) quartiers de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMP); le projet offre aussi des solutions aux personnes déplacées dont ces quartiers sont les quartiers d'origine.

La réhabilitation des quartiers et l'accès à des solutions de logement durable va passer à travers des subsides à la location ou à la réparation/reconstruction de logements selon les normes de qualité et de sécurité requises aussi bien pour les familles habitant les quartiers d'origine que pour les personnes déplacées. Le projet prévoit ainsi également un appui à la formation des professionnels de la construction et des micros, petites et moyennes entreprises locales dans le secteur de la construction.

Il est estimé – sur base du statut auto-déclaré des familles dans les camps – que la très grande majorité (80%) des familles est locataire. Seuls environ 20% déclarent être propriétaires, divisés en partie égale entre propriétaires de maisons « réparables » et « non-réparables ». Il est estimé que le coût pour la réparation d'une unité est de $1,500 en moyenne. Il est clair que les besoins en matière de services de base (éducation, santé, eau et assainissement) et d'infrastructure de base (voies d'accès, électricité) sont grands et ne peuvent être chiffrés.

Une première estimation de l'étude BIT-PNUD sur le marché du travail à Port au Prince montre qu'environ 50% de la population active est au chômage et que 80% des entreprises sont informelles. Le manque de connaissances techniques, d'organisation et de gestion, associé à l'accès limité à la technologie, aux finances, aux marchés, aux programmes d'appui et le manque d'information et de connaissance des filières économiques et emplois porteurs, entraîne des restrictions importantes sur la compétitivité et la productivité de cette économie informelle et sur son accès à la formalité.

<u>Modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action</u>
Pour tous les secteurs, l'ensemble des groupes de population ciblés, participeront à l'identification des besoins et des solutions. Ils seront associés à la mise en œuvre et au suivi des activités. Un lien

étroit avec les bénéficiaires est nécessaire pour comprendre leurs intentions, adapter la réponse et s'appuyer sur leur participation et mobilisation. La stratégie de communication sera mise en œuvre tout au long du programme pour assurer une bonne information et une interaction continue avec les bénéficiaires du programme.

Autres bénéficiaires potentiels
Les communautés et les quartiers ciblés profiteront d'un environnement mieux organisé, offrant la sécurité, les services de base, des opportunités de génération de revenu et de l'emploi, et l'amélioration des services sociaux de base. L'idée est de faire bénéficier l'ensemble de la population des quartiers de l'amélioration des services. Il est également entendu que le programme sera porté à l'échelle ultérieurement.

Ce programme donne à chaque famille dans les six camps visés le choix de trois types de solutions de logement[1]:
1. Une année de loyer ;
2. Appui à la réparation des maisons jaunes ;
3. Appui à la démolition des maisons rouges, l'enlèvement des débris et la construction d'une maison permanente

3. Gestion du Projet

La mise en œuvre des activités du Projet se fera par le Gouvernement avec l'appui des Agences des Nations Unies, selon leurs domaines de spécialisation et la valeur ajoutée qu'elles pourraient apporter (AGIM). Certains aspects de la mise en œuvre des activités seront sous-traités à d'autres agences, des organisations non-gouvernementales (ONG) spécialisées dans les zones où ces dernières sont déjà présentes, et le secteur privé en vue d'assurer une meilleure efficacité.

3.1 Structure de Gestion du Projet

La structure de gestion du Projet tient compte de la coordination du Projet par le Gouvernement avec l'appui opérationnel et technique des Nations Unies. La mise en œuvre conjointe implique la mise en place :

- d'un Comité National de Pilotage (Steering Committee) qui donne les orientations stratégiques;
- d'une Unité de Gestion du Projet (PMU) qui effectue la coordination opérationnelle du projet;
- d'une structure de suivi évaluation qui assure les contrôles et les garanties dans les activités du projet.

4. Stratégie de Suivi et Évaluation du Projet 16/6

Une stratégie de Suivi et Évaluation selon l'approche de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) est mise en œuvre afin de suivre et de mesurer les résultats globaux de cette contribution du Gouvernement haïtien et des agences des Nations unies à la réhabilitation des quartiers dans le contexte post-séisme du 12 Janvier 2010. La stratégie de Suivi et Évaluation du Projet se fonde sur les principes et les normes des Nations Unies en ce qui concerne la qualité et de l'indépendance de l'évaluation. La stratégie s'appuie sur les besoins d'information et les intérêts des différentes parties prenantes, tout en poursuivant un équilibre entre leurs responsabilités et à des fins d'apprentissage.

Une évaluation indépendante est prévue pendant le cycle du projet. Le processus d'évaluation sera réalisé par une entité externe, avec la participation directe de tous les intervenants de mise en œuvre. L'évaluation aura lieu en fin de projet et se concentrera sur les effets et les options de porter

[1] Une subvention de réinstallation de $150 sera distribuée à toutes les familles quittant le camp et conditionnée sur l'enlèvement définitif de la tente dans le camp.

à l'échelle; l'efficacité du projet; les leçons apprises et les bonnes pratiques pouvant servir à une prochaine programmation.
Toutes les conclusions pertinentes de l'évaluation seront partagées avec le Comité de Pilotage, les Autorités Locales et les principaux homologues nationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet. L'extension du projet sera évaluée sur la base des résultats de l'évaluation.

B. L'évaluation

1. **But de l'évaluation**

L'évaluation du Projet 16 quartiers 6 camps est menée afin d'évaluer la performance globale du projet en termes de pertinence, de l'efficacité (produits) et efficience, dans la mesure du possible les résultats attendus (réels et potentiels) découlant du projet, y compris leur durabilité .
i. Mesurer dans quelle mesure le projet a contribué aux initiatives de reconstruction du Gouvernement Haïtien
ii. Générer des connaissances substantielles basées sur des évidences, à partir des composantes du projet en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises, les cas et facteurs de succès, les défis et difficultés rencontrées qui pourraient être utiles à d'autres interventions de développement au niveau national (portée l'échelle) ou international (réplicabilité)

2. **Justification et objectifs de l'évaluation**

L'évaluation finale mettra l'accent sur la mesure des résultats de développement et les effets potentiels générés par le projet joint, les options de porter à l'échelle, l'efficacité du projet ainsi que les leçons apprises et les bonnes pratiques pouvant servir à une prochaine programmation.
L'unité d'analyse ou objet d'étude pour l'évaluation du projet commun, entendu comme l'ensemble des composantes, les résultats (Effets, produits) les activités et les inputs qui ont été détaillés dans le document de projet commun et des modifications connexes apportées en cours d'exécution.

Cette évaluation finale comporte les objectifs spécifiques suivants :
i. Analyser la pertinence de la stratégie et des approches programmatiques ;
ii. Mesurer dans quelle mesure et de quelle façon le projet conjoint a contribué à résoudre les besoins et les problèmes identifiés dans la phase de conception.
iii. Mesurer le degré de mise en œuvre, l'efficacité et la qualité des extrants et les résultats du projet commun, contre ce qui était prévu à l'origine ou par la suite officiellement révisé.
iv. Mesurer dans quelle mesure le projet conjoint a atteint les résultats de développement à la population ciblée, les bénéficiaires, les participants si les individus, les communautés, les institutions, etc.
v. Fournir la preuve de résultats pour répondre aux exigences de responsabilisation/transparence.
vi. Valider les résultats du projet en termes de réalisations et/ou des faiblesses à l'égard des résultats, avec un examen critique.
vii. Promouvoir l'apprentissage, la rétroaction et le partage de ces connaissances à travers les résultats et les leçons apprises entre les agences des Nations Unies et d'autres partenaires.
viii. Mesurer la contribution du projet aux résultats au niveau de l'unité Livelihoods du PNUD
ix. Mesurer la contribution du projet aux initiatives de reconstruction du Gouvernement haïtien en général

Par conséquent, l'évaluation permettra d'identifier les leçons tirées de la pertinence opérationnelle et technique pour l'élaboration des futurs projets et la mise en œuvre dans le pays, en particulier les futurs projets de reconstruction ou de réhabilitation de quartiers.
En conséquence, les résultats, les conclusions et les recommandations générées par cette évaluation seront mises à la disposition du gouvernement haïtien, les organisations des Nations Unies

participant au Projet et les partenaires du projet et transférées à l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP) ou le Gouvernement Haïtien à la fin du Projet.
L'évaluation sera également mise à la disposition du public sur le Web site du Projet.

3. Scope de l'évaluation

L'évaluation finale du projet doit être réalisée par une firme indépendante ou un consultant ou un groupe de consultants à la fin de l'année 2015
Cette évaluation se tiendra dans les communes de Port-au-Prince, Pétion-Ville et Delmas de la République d'Haïti ; particulièrement dans les neuf (9) quartiers : Morne Hercule, Morne Lazare, Nérette, Villa Rosa, Jean-Baptiste, Morne Hebo, Bois Patate, Jalousie et Fort-National, etc… et couvrira presque toute la période d'exécution du projet de Septembre 2011 – Octobre 2015.

Le programme pilote vise à faciliter la réhabilitation de seize quartiers : Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette, Delmas 60 Argentine, Panaméricaine Haute, Panaméricaine Bas, Morne et Villa Rosa, Bas Canapé Vert, Bois Patate, Jean Baptiste, Mapou/Mont Elbo, Maïs Gâté 1 et 2, Barbancourt, Carrefour Clercine,Fond Delmas 31 et 33) à travers la reconstruction améliorée des logements, l'accès aux services de base priorisés par la communauté et la création d'opportunités génératrices de revenu.

Les quartiers, de leur côté, se sont augmentés en 2012. Ils sont passés de 16 à 19 comme il s´en suit: *Morne Hercule, Bois Patate, Jalousie, Jean-Baptiste, Morne Hébeau, Morne Lazare, Nerette, Villa Rosa*, Barbancourt, Bas Canapé Vert, Carrefour Claircine, Delmas 60, Delmas 31 - 33, Champs de Mars, Bel'Air, Maïs Gâté A, Maïs Gâté B, Bas Panaméricaine et Haut Panaméricaine. De ceux-ci, le projet a commencé ses activités dans les huit premiers qui sont signalés en italique.

4. Critères d'évaluation

L'évaluation portera sur les critères de la pertinence du projet, l'efficacité, l'inclusivité, la durabilité et l'impact. Plus précisément, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes:
Questions d'évaluation clés (la liste détaillée de toutes les questions d'évaluation est fourni en annexe 1):

Pertinence :	Fait référence au degré de compatibilité qu'une initiative de développement et ses produits et effets escomptés entretien avec les politiques nationales et locales et avec les priorités et les besoins des bénéficiaires visés.
Efficacité :	Est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou des effets.
Efficience :	Mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats.
Intégration :	Dans quelle mesure le projet at-il impliqué les

acteurs et plus particulièrement le Gouvernement Central, les Autorités Locales, les Plateformes Communautaires et les bénéficiaires de projets dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

Durabilité : Mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après l'aide au de développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin.

Résultats *Quels changements mesurables ont eu lieu à la suite d'efforts soutenus et les capacités renforcées des familles des communautés ciblées, des membres de plateformes communautaires, des acteurs nationaux et internationaux et Gouvernement Central et Autorités Locales afin de promouvoir le modèle d'intervention du projet et ainsi continuer avec la reconstruction du Pays.*

C. Principales réalisations techniques et financières du projet

Budget totale par Agence pour la Phase 1

	IOM	UNOPS	BIT	UNDP	TOTAL Per Composante
Composante 1: Les déplacés des camps associés aux quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement	2,647,206	0	0		**2,647,207**
Composante 2: Le retour vers les 16 quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité	0	9,426,246	1,333,412	819,674	**11,579,331**
Composante 3: Promouvoir la réhabilitation de 16 quartiers ciblés sur la base des priorités de ses habitants	0	5,855,630	1,028,508	3,078,786	**9,962,924**
Composante 4: Appuyer les acteurs Haïtiens afin de mener à bien la reconstruction en Haiti en appliquant le modèle des 16 quartiers	0	0	0	1,254,440	**1,254,440**
Communication	899,768	0	0	551,677	**1,451,445**
Secretariat Technique	0	0	0	861,663	**861,663**
Sous-Total Coûts du Programme	**3,546,974**	**15,281,876**	**2,361,920**	**6,566,240**	**27,757,010**
Frais de gestion (7%)**	**248,288**	**1,069,731**	**165,334**	**459,637**	**1,942,991**
Total per agency	**3,795,262**	**16,351,607**	**2,527,254**	**7,025,877**	**29,700,000**
Including 1% Administration Fee					**30,000,000**

Fonds
Fond Reconstruction D 'Haiti –FRH: **US$30.000.000**
KOREA KOICA: **US$ 1.500.000**
CIDAI : **US$ 19.702.970**

II. Méthodologie pour la compilation et l'analyse de l'information

Le cadre conceptuel de l'évaluation prendra comme point de départ la traversée et la triangulation des informations. Existante secondaire : dérivé du document de stratégie, PRODOC, rapports S&E, rapports annuels, rapports études sectorielles. Information primaire découlant de réunions bilatérales et multilatérales avec les acteurs clés dans le secteur public national (Ministères et Directions) et sous-national –mairies, CASEC ASEC, les représentantes des Plateformes Communautaires, les bénéficiaires, les acteurs et organisations privées, de la société civile OSC / ONG, le OIM, UNOPS, BIT et PNUD et d'autres organismes concernés bénéficiaires directs et indirects, des entretiens avec des bénéficiaires et parties prenantes.

Les projets de développement local, création d'emplois, la génération de revenus, micro, des PME et des femmes liés à la troisième composante seront également considérés ainsi que la chaîne de valeur liée au logement.

Une matrice de questions d'évaluation pour recueillir et systématiser l'information est également jointe. Données qualitatives et quantitatives qui permettront largement l'information et complètement combiné. Comme la base de l'évaluation comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, des entrevues et des groupes de réflexion »/ ateliers.
Pour l'évaluation finale, la sélection des instruments suivants sont proposés :

Des outils méthodologiques	**Objectifs**
Étude des sources secondaires	Fond, le contexte, les études, rapports et autres documents disponibles qui ont contribué à la conception et la mise en œuvre du projet
Étude 16/6 les documents internes et le suivi	Des rapports d'analyse de l'évolution de l'exécution, la performance et les indicateurs de projet
Entretiens si même possible semi-structurées bilatérales avec joueurs représentatifs de CNP, PMU et S&E et GC	Application clé questionnaire prédéfini
Entretiens semi-structurés bilatéraux avec les principaux partenaires du secteur public-ministères, organismes, ministères et municipalités, quatre organismes partenaires appartenant à des NU, dont secteur privée - caméras, OSC –local et international-, etc.	Application de Consultant questionnaire quantitatif et qualitatif prédéfini
Entretiens semi-structurés bilatéraux avec les Plateformes communautaires, les chefs, les maires, les bénéficiaires, les femmes et la jeunesse	Application questionnaire prédéfinis quantitative et qualitative par le Consultant
Entretiens semi-structurées bilatérales avec le PNUD et les Agences de SNU	Application de prédéfinis quantitative et qualitative Consultant questionnaire
Au moins 1-2 ateliers, si possible, avec des groupes des bénéficiaires et les dirigeants de la communauté PC et Mairie	Perceptions de bénéficiaires et acteurs
Au moins, si possible, 1-2 atelier rétroaction	Présentation des résultats préliminaires ; réflexion sur les constatations, conclusions et recommandations

A. Questions d'évaluation

Cette étude permettra de répondre aux principales questions fondamentales suivantes qui correspondent aux priorités stratégiques du projet. D'autres questions pertinentes devront être proposées et développées dans le rapport initial :
i. Dans quelle mesure le projet conjoint at-il été conceptualisé, planifié et implémenté pour répondre aux engagements du gouvernement et au contexte post-séisme ?

ii. Dans quelle mesure et de quelle façon le projet a contribué à renforcer l'équité du genre et l'autonomisation des femmes ?

iii. Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet conjoint a contribué à l'initiative générale de reconstruction à l'échelle nationale du gouvernement haïtien (complémentarité avec d'autres initiatives, etc.)?

iv. Dans quelle mesure le projet a contribué à la mise en place et la mise en œuvre de mécanismes, plans et projets d'aménagement favorisant la production d'un habitat décent au niveau national

v. Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet joint a renforcé le leadership et la possession (ownership) national à travers la participation et inclusion du Gouvernement, des membres de la société civile dans le processus d'implémentation du projet et quels ont été les défis et opportunités?

vi. Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet a contribué au Cadre stratégique intégré (CSI) ?

vii. Dans quelle mesure les bénéficiaires supports les résultats de le projet ?

B. Indicateurs

L'évaluation utilisera, primaire, les indicateurs fournis par le document de projet. Indicateurs complémentaires peuvent provenir de la compilation de données sur le terrain

C. Méthodes de collecte et analyse des données

Le travail de recherche vous allez a utilisé une stratégie méthodologique mixte, combinant l'analyse des informations quantitatives et qualitatives. Ainsi, en plus de la conduite des enquêtes dans les quartiers sélectionnés pour l´étude, une série d´ateliers de perception citoyenne, d´économie locale et de perspective va être réalisée. Ce travail de recherche bénéficiera également des informations secondaires provenant des différentes agences et autres opérateurs qui font partie ou non du programme.

Être aussi une section avec le contexte général et particulier de la mise en œuvre du projet comme les informations de disponibilité.

Par conséquent, il y aura, entretiens avec les acteurs clé, enquêtes si nécessaire, et atelier de perception avec les leaders, etc.

Il y aura entretiens avec les acteurs clé, enquêtes aléatoires, atelier de perception avec les leaders, mise en œuvre du Projet et révision documentaire

1. Évaluer la perception et l'empressement (la promptitude) des familles vivant dans les neuf quartiers du 16/6
2. Évaluer la perception et l'empressement (la promptitude) des autorités locales et des leaders communautaires des neuf quartiers par rapport aux objectifs et activités du 16/6.
3. Évaluer les conditions de vie des hommes et des femmes et les groupes vulnérables appropriés, dans des zones cibles (des camps et des quartiers) en collectant des données démographiques et socioéconomiques, avec une considération particulière mais non limitée au: revenu moyen par habitant, niveau économique du ménage, le statut foncier en tenant compte des données démographiques des ménages (taille du ménage, rapport des genres/sexe, personnes à charge/dépendants vs ratio économiquement productif, etc.), de l´eau pour usage domestique, l´hygiène, facilités socio-économiques de base (éducation, santé), sources d'énergie, éclairage public et infrastructures communautaires (places, facilités sportives, etc.), sécurité alimentaire et revenu.
4. Décrire le niveau de participation et d'implication de la communauté dans le Projet et dans les activités communautaires
5. Perception de la population des plateformes communautaires mises en place
6. Évaluer les besoins, l'accès de la population et la disponibilité des logements de qualité dans les quartiers prioritaires.
7. Évaluer la perception de la population cible de la sécurité de logement dans les quartiers prioritaires.
8. Évaluer le niveau de satisfaction de la population aussi bien le niveau d'accessibilité et de disponibilité des services sociaux de base
9. Produire des données sur le type et le niveau actuels de formation et qualifications/compétences techniques des personnes dans les communautés cible (type et niveau de qualifications des travailleurs et des directeurs dans le secteur économique/emploi, y compris des capacités de gestion; type et qualité de formation des fournisseurs informations sur l'emploi formel et informel, y compris les petits commerces et le secteur de construction, etc.), désagrégés par genre.
10. Générer des données sur les opportunités économiques existantes dans les quartiers cibles
11. Évaluer les besoins en formation et en support économique et technique de la population cible
12. Évaluer les besoins en formation et les opportunités existantes des agences et autres acteurs partenaires du projet.
13. Évaluer les produits et les ressources de connaissance (tacites et explicites) disponibles dans le projet d'équipe, par les agences et les acteurs partenaires, les plus appropriés pour une plus efficace
14. Développer et présenter des recommandations stratégiques basées sur les résultats de l'enquête (des discussions et perception des communautés)

D. Échantillonnage

Petits échantillons seront prélevés sur les bénéficiaires, hommes et femmes, de différents âges, des neuf quartiers qui ont finalement assisté.

E. Résultats préliminaires

Parti de l'analyse des **informations secondaires** disponibles, en particulier la documentation du Projet –son Cadre Logique- informations fournies par le personnel responsable, on a effectué une caractérisation initiale. Les rapports sur l´avancement fournis, du S&E, GC, dashboard et factsheet fourni par le responsable de S&E et GC et Chef et Coordinatrice du Projet, organismes d'exécution du projet ont aussi constitué une autre source d'information secondaire.

Le schéma méthodologique propose, en plus de procurer une collecte d'information pertinente et de qualité pour le livrable commandé, a mis l'accent sur la création et le renforcement des compétences locales; entre autres: l'analyse, la réflexion conjointe, la priorisation et le renforcement du tissu social, qui seront clés pour l'avancement vers les effets attendus du Projet.

F. Limites de l'évaluation

Le fait que certaines agences des Nations Unies ont déjà quitté Haïti ainsi que la présente agitation sociale et politique conséquente en Haïti peuvent affecter l'efficacité et l'efficience du travail de terrain.

III. Stratégie de l'évaluation

Chronogramme des activités

Chronogramme des activités 16/6																
Activité	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**
Examiner Documents																
Rapport Lancement																
Les Commentaires																
Rapport Lancement Finale																
Mission sur terrain																
Projet Rapport																
Rapport Présente																
Commentaire Rapport																
Projet Rapport Finale																
Rapport Finale																
Présentation Rapport Finale PPT																
Commentaires Finale																
Rapport Finale																

IV. Soutien logistique

Au cours de la visite sur le terrain de l'évaluation reposera sur l'infrastructure et l'expertise du PNUD. Cela vaut pour son travail dans le domaine; PNUD, en particulier l'Unité de gestion du projet, fournira toute l'aide possible pour faciliter l'évaluation.

Annexe I

Matrix d´évaluation

Questions d'évaluation clés

Matrix d´Evaluation						
Critères / Sous critères	**Questions clefs à aborder par l´évaluation**	**Sus-questions spécifiques**	**Sources d'information et données**	**Méthodes / outils de collecte de donnée**	**Indicateurs / Standard de succès**	**Méthodes d´analyse de la donnée**
Pertinence :	Les stratégies programmatiques étaient –elles appropriées pour répondre aux besoins prioritaires des bénéficiaires ? Dans quelle mesure le projet conjoint at-il été conceptualisé, planifié et implémenté pour répondre aux engagements du gouvernement et au contexte post-séisme ? Dans quelle mesure le projet a été intégré à d'autres priorités du gouvernement, d'autres organismes des Nations Unies et du PNUD? (y compris la réduction de la pauvreté, la génération de revenus et de l'emploi décent par le développement économique inclusive) ? Comment le projet concerne les objectifs, les politiques et les priorités du développement national, les mandats du et les principes et les normes des droits humains et l'égalité des sexes ? La dimension de l'équité a été correctement adressée pour les habitants des quartiers et des personnes déplacées? Les activités et les sorties sont prévues correctement pour obtenir les effets désirés et de l'impact ? Les parties concernées ont été dûment	Le projet intègre spécifiquement les dimensions sociales et économiques pertinentes ? Le départ des camps et se déplacer dans les quartiers sélectionnés était-ce volontaire comme prévu ? Des priorités de la population ont été respectées ? Eté prise en compte la population vulnérable et défavorise ? Le projet a été approprié par les bénéficiaires ? Le projet a permette la cohésion sociale et le développement communautaires ?	UNDAF. Plan stratégique du PNUD. CPD Documentation du projet	Analyse des rapports annuels Entretiens bénéficiaires, organismes et les parties prenantes	Indicateurs fournis et utilisés dans le projet, le cas échéant	Analyse et évaluation de l'information

	pris en compte tout au long du processus de conception et d'exécution?					
Efficacité :	Dans quelle mesure les objectifs du projet 16/6 ont-ils été atteints ? Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ? Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet conjoint a contribué à l'initiative générale de reconstruction à l'échelle nationale du gouvernement haïtien (complémentarité avec d'autres initiatives, etc.)? Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet joint a renforcé le leadership et la possession (ownership) national à travers la participation et inclusion du Gouvernement, des membres de la société civile dans le processus d'implémentation du projet et quels ont été les défis et opportunités ? En termes d'efficacité, le projet est mis en œuvre de manière efficace, conformément aux normes et standards internationaux et nationaux ? Y avait-il une coordination adéquate avec d'autres interventions ? Sont les ressources pour la mise en œuvre du programme étaient appropriées ? Pourrait avoir de meilleures façons été d'atteindre les mêmes résultats à un coût moindre ou en moins de temps ? Les fonds et les activités ont été affectés de manière appropriée à contribuer au logement ainsi que des emplois, des moyens de subsistance et la réduction des risques?	Était la DPC et UCLBP renforcée par l'16/6 et sont-ils capables de promouvoir le logement résilient et contribuer au développement local. ? A été le rôle des partis participant aux trois niveaux du projet appropriées ou il y a des faiblesses et si oui, où ? Avec ce que d'autres projets et initiatives ont été 16/6 liés et quel est le résultat de ce lien ? Quelle a été les critères utilisés pour l'allocation des ressources et les priorités ? Quels sont les systèmes d'information, S & E ont été développés ? Était la structure de gestion: CNP, PMU et l'unité de S & E et GC conçu de manière appropriée et compilé efficacement avec leurs rôles respectifs?	Critères pour l'attribution de la formulation et le budget ? Comment estimer les allocations budgétaires par composante et le résultat ?	Analyse des rapports annuels Entretiens bénéficiaires, organismes et les parties prenantes	Indicateurs fournis et utilisés dans le projet, le cas échéant	Analyse et évaluation de l'information
Efficience :	Dans quelle mesure le projet at-il impliqué les acteurs et plus particulièrement le Gouvernement	Les facteurs de risque considérés étaient appropriés ?	Plans exploitation annuels		Indicateurs fournis et utilisés dans le	Analyse et évaluation de

	Central, les Autorités Locales – commune, ASECS, CASECS, les Plateformes Communautaires et les bénéficiaires de projets dans la planification et la mise en œuvre du projet ? Les ressources sont-elles été stratégiquement (support technique, humain, financier, etc.) allouées afin d'atteindre les résultats du projet ? Dans quelle mesure et de quelle façon, le projet a contribué au Cadre stratégique intégré (CSI) ? Sont les effets obtenus ou produits prévus ? Quels progrès ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou non d'atteindre les effets désirés ? Dans quelle mesure les produits ou l'assistance de la coopération et de l'Agences des Nations Unies et PNUD ont contribué aux effets et a eu un impact sur le développement institutionnel du 16/6? 16/6 t-il une stratégie de partenariats dans le secteur public et de la coopération pour développer appropriée et efficace ? Quels facteurs ont contribué à l'efficacité ou l'inefficacité de l'initiative ? Ne l'ont pas identifié les résultats attendus ? Dans quelle mesure le projet a contribué à la fin ou l'impact du développement sur l'ordre du jour de la politique du logement, le développement local et le soutien des moyens de subsistance ? La solution qui a été trouvée pour le	Imprévue ? Quelle a été la contribution financière, administrative et matérielle ? Quelles sont les activités qu'ils affectés ressources ? Accords avec le secteur public national, la CVMO organisme national, privé et sous, le cas échéant ? Cela leur permet de plus efficace et efficiente ? Les politiques institutionnelles ou sélectives ? Quels ? Par secteur, région, secteur social, d'autre ?	Rapport Accords Rapports annuels Reports et interviews Reports et entretiens		projet, le cas échéant	l'information

	foncier et de logements est appropriée pour les propriétaires et les locataires ? Aussi à moyen et à long terme ?					
Résultat / impact	Le projet intègre spécifiquement les dimensions sociales et économiques pertinentes ? Le départ des camps et se déplacer dans les quartiers sélectionnés était-ce volontaire comme prévu Quels changements mesurables ont eu lieu à la suite d'efforts soutenus et les capacités renforcées des familles des communautés ciblées, des membres de plateformes communautaires, des acteurs nationaux et internationaux et Gouvernement Central et Autorités Locales afin de promouvoir le modèle d'intervention du projet et ainsi continuer avec la reconstruction du Pays ? Dans quelle mesure et de quelle façon le projet a contribué à renforcer l'équité du genre et l'autonomisation des femmes ? Dans quelle mesure le projet a contribué à la mise en place et la mise en œuvre de mécanismes, plans et projets d'aménagement favorisant la production d'un habitat décent au niveau national ? Quels sont les changements survenus dans l'environnement immédiat et le contexte du projet à la suite de celui-ci? Quels ont été les impacts sur les priorités de développement priorisés par les mandats des agences des Nations Unies et le PNUD? Quels ont été les effets imprévus du projet ? Quels ont été les impacts à long terme	Les politiques institutionnelles ou sélectives ? Quels ? Par secteur, région, secteur social, d'autre ? Comment l'environnent immédiat a changé. Impacts générales et impact spécifiques. Impacts à long terme : par secteur, région, secteur social, d'autre ? Inclusion économique par secteur. Politiques appliquées ? Quels ont été les effets en termes de développement économique local? Quel a été le résultat en termes d'employabilité, création d'emplois et la génération de revenus? Ont été les questions concernant la protection de la sécurité des citoyens et les droits des femmes traitées de façon appropriée? Est le modèle 16/6 reproductible en Haïti ou d'autres pays? Si oui pourquoi et si non ce que devrait être changé ou adapté? Ont les bénéficiaires du projet dûment identifiés, ont participé à ses	Rapports et interviews	Analyse des rapports annuels Interviews bénéficiaires, organismes et les parties prenantes	Indicateurs fournis et utilisés dans le projet, le cas échéant	Analyse et évaluation de l'information

	probables du projet sur l'ordre du jour de la politique et le secteur productif correspondant ? Ce projet a contribué à l'inclusion économique et sociale des bénéficiaires ? Si oui, de quelle manière ? Le cas échéant, pourquoi ne pas les effets attendus se concrétisent ? Dans quelle mesure la conception du projet ont eu des impacts sur les segments vulnérables tels que les jeunes et les femmes ? Dans quelle mesure le projet a favorisé l'égalité des sexes et les droits humains ? Y avait-il des synergies avec d'autres projets visés au logement, les débris, la formation et les moyens de subsistance en général, et si oui, comment?	différents stades et sont restés habilités à permettre la durabilité des résultats obtenus?				
Durabilité :	Quels sont les mesures qui ont été prises pour assurer la durabilité du projet ? Les partenaires nationaux sont-ils engagés à assurer la pérennité du projet après la fin du financement ? En termes de durabilité Dans quelle mesure ont créé de l'emploi et les revenus, la sécurité publique, la prévention des risque, la participation citoyenne et la bonne gouvernance, et les résultats environnementaux pour soutenir le projet à long terme? Comment est évaluée la durabilité institutionnelle post-projet ? Quelles mesures supplémentaires pourraient recommander de prendre en plus des actions déjà entreprises ?	Secteurs, régions.	Rapports et interviews	Analyse des rapports annuels Interviews bénéficiaires, organismes et les parties prenantes	Indicateurs fournis et utilisés dans le projet, le cas échéant	Analyse et évaluation de l'information

Annexe II

Matrice du Cadre Logique

Objectif général: Réhabilitation de 16 quartiers pour améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire			
Objectif spécifique 1: Les déplacés des camps associés aux quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement			
Produits du programme conjoint	**Indicateurs**	**Sources et moyens de vérification**	**Activités spécifiques**
5.000 familles de déplacés ont retrouvé une solution de logement durable et viable grâce l'appui des services de protection communautaire	● La liste des solutions de retour pour les personnes ayant opté de participer au projet a été finalisée et les contrats ont été signés avec les bénéficiaires après vérification légale et technique dans les quartiers ●90% des participants à la formation protection déclarent avoir une connaissance accrue sur les questions de droits humains/GBV/protection	Enquêtes/ recherches dans les quartiers y compris 1. Enquête de vérification des familles restant dans les bâtiments qu'ils ont choisis à travers le programme 2. *Mapping* des personnes les plus vulnérables et à besoins spécifiques suivi 3. Rapports sur les conditions de retour en consultation avec toutes les parties prenantes	1.1.1. *Profiling* du camp et validation des listes de déplacés au niveau des plateformes, y incluant la sélection participative des bénéficiaires les plus vulnérables 1.1.2. Création et opérationnalisation d'une stratégie de communication incluant la mobilisation et Information Communautaires 1.1.3. Gestion de *'case work'* par famille; support aux résidents du camp, gestion d'une base de donne, mise en œuvre d'un système d'application et de vérifications techniques et légales 1.1.4. Organisation de formations et d'activités de sensibilisation pour les personnes déplacées sur leurs droits et responsabilités en vertu du droit national et international aussi.
Les six camps sont progressivement fermes et l'espace public est réhabilité	●Tous les familles ayant trouvé une solution durable et ayant quitté les camps et ont démontées leurs tentes	Rapports des nombres des tentes démontées dans les camps Visites de terrain Enquêtes/ recherches sur le terrain	1.2.1. Distribution, gestion et suivi de la distribution des incitations au retour/ cash transfert 1.2.2. Enlèvement progressif des abris (tentes) et réhabilitation des sites - Rétrocession vers autorités 1.2.3. Suivi du retour effectif et statut des bénéficiaires

Objectif spécifique 2: Le retour vers les 16 quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité			
Produits du programme conjoint	**Indicateurs**	**Sources et moyens de vérification**	**Activités spécifiques**
Les débris ont été enlevés afin de permettre la réhabilitation physique du quartier	● Volume de débris enlevés ● Pas de processus de reconstruction bloqué par l'activité de déblaiement	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	2.1.1. Destruction des maisons rouges et enlèvement des débris 2.1.2. Enlèvement des débris pour les points d'accès principaux et les lieux communautaires
Les acteurs de la construction sont formés et respectent les normes et standards du gouvernement	● Nombre de formations techniques/gestion réalisées et validées par un certificat de performance ● Nombre de fournisseurs de matériaux, formés et certifiés	Rapports du système de suivi du projet Données officielles du Ministère de l'Éducation Entretiens avec membres de la communauté Rapports du projet produits par le GdH	2.2.1. Adaptation et certification rapide des modules existants de formation technique en construction chainée 2.2.2. Formation technique à la construction parasismique des contremaitres et artisans de la construction semi-qualifiés 2.2.3. Renforcement des capacités de gestion et techniques des petites entreprises de la construction
3,944 maisons endommagées (Jaune) sont réparées selon les normes et standards du gouvernement	● Toutes les maisons réparables (estimées au nombre de 3.944) sont réparées suivant les standards et spécifications nationaux .● Les acteurs de la construction sont formes et sensibilises concernant les normes de construction	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	2.3.1. Information communautaire 2.3.2. Sélection des maisons à réparer sur la base de zone a risque 2.3.3. Evaluation des dommages et des travaux de réparation 2.3.4. Renforcement technique acteurs de la construction et mise en place des mécanismes de certification qualité 2.3.5. Signature des contrats avec les bénéficiaires 2.3.6. Réparation de 3,944 maisons en accord avec les guide de réparation du MTPTC et contrôle qualité
Une solution progressive est développée (progressive corehousing) pour répondre à la problématique des maisons rouges	● Des solutions de logement nouvelles sont approuvées par la plateforme. ● Des mécanismes financiers sont mis en place pour le financement de nouvelles maisons. ● Le déficit de logement n'augmente plus dans les quartiers cibles.	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	2.4.1. Lancer un appel d'offre, la conception, l'évaluation et la sélection des propositions alternatives / solutions / conception pour des logements progressifs améliorés/nouveau individuels ou multi-niveau et le développement urbain pour le relèvement avec la participation des bénéficiaires potentiels, plus particulièrement les femmes chefs de ménage 2.4.2 Promouvoir, signer et appliquer les mécanismes participatifs avec les bénéficiaires dans les Plateformes 2.4.3 Etudier, évaluer et mettre en œuvre divers mécanismes financiers pour la reconstruction et le logement. 2.4.4. Lancer un appel d'offre, sélectionner et d'exécuter des propositions de nouvelles implantations, de planification urbaine, de conception et de faisabilité. 2.4.5. Lancer un appel d'offre, sélectionner et exécuter des contrats de logement, des solutions urbaines par des entrepreneurs et sous-traitants de logement, offrant des opportunités égales pour les sous-traitants femmes. 2.4.6. Promouvoir et mettre en œuvre les synergies avec des expériences locales, régionales et internationales

Objectif spécifique 3: Promouvoir la réhabilitation de 16 quartiers ciblés sur la base des priorités de ses habitants			
Produits du programme conjoint	**Indicateurs**	**Sources et moyens de vérification**	**Contreparties Activités spécifiques**
Des plateformes communales sont renforcées afin d'appuyer l'identification des solutions de logement et accompagner le processus de retour dans les quartiers	• Les plateformes incluent les leaders des camps, quartiers, autorités locales et techniciens • Les décisions sont prises avec l'approbation de la communauté à travers un processus participatif base sur les plateformes	Rapports d'activités Visites de terrain Enquêtes/ recherches sur le terrain	3.1.1. Engagement et renforcement des mairies 3.1.2. Identification et mobilisation des parties prenantes pour les Plateformes Communales 3.1.3. Recrutement de experts techniques pour le développement des quartiers 3.1.4. Mise en place de mécanisme de décision dans les quartiers
L'accès aux services, identifies comme prioritaires par les habitants du quartier, a été augmenté et la vulnérabilité des quartiers a été diminuée	• Le taux d'accès au service est amélioré • Nb de priorités réalisées • Nb de familles dans des conditions à risques est diminué	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	3.2.1. La communauté priorise les services sociaux et de base: · Construction/Réparation du réseau d'eau et d'assainissement · Réhabilitation des services de santé et d'éducation · Appui à l'électrification et à l'éclairage public · Construction d'infrastructures communautaires (place, facilités sportives…) 3.2.2. Mise en place des mécanismes de maintenance 3.2.3. Esquisse de planification urbaine/Evaluation des zones à risques 3.2.4. Amélioration de la voirie
L'accès à l'emploi et aux revenus dans les quartiers est amélioré	• Nombre d'emplois générés • Nombre d'entreprises appuyées ayant augmenté leurs chiffres d'affaires •Nombre de personnes vulnérables ayant un accès prioritaires à l'emploi • La productivité et la compétitivité des compagnies appuyées a augmente	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	3.3.1. Identification rapide des opportunités économiques dans chaque quartier 3.3.2. Formation aux métiers porteurs et petits métiers 3.3.3. Mise en place de systèmes viables de maintenance des infrastructures locales à travers les entreprises locales et les communautés 3.3.4. Appui au placement et mise en référence des petites entreprises avec les institutions de micro-finance 3.3.5. Appui à la création d'entreprises 3.3.6. Création des liens commerciaux entre les communautés et les PME 3.3.7. Appui économique pour améliorer la productivité et la compétitivité 3.3.8. Analyser, évaluer et sélectionner des partenariats public-privé pour la fourniture de services publics, avec la participation des bénéficiaires et d'autres parties prenantes publiques, privées et OSC 3.3.9. Programme spécifique BDS mis en place pour garantir l'accès au marché aux PME
Une analyse des zones à risques permet le plan de restructuration participatif	• Analyse de risques finalisée • Nombre de cartes développées	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	3.4.1 Analyse des risques liés aux désastres dans 16 quartiers 3.4.2 Cartes participatives des quartiers développées à travers les plateformes communales

Objectif spécifique 4: Appuyer les acteurs Haïtiens afin de mener à bien la reconstruction en Haiti en appliquant le modèle des 16 quartiers			
Produits du programme conjoint	**Indicateurs**	**Sources et moyens de vérification**	**Activités spécifiques**
Système de gestion des connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l'échelle du programme, sa replicabilité et sa pérennité	● L'information clé est dument documentée ● Les démarches des autorités locales sont passées en revue ● Le système de gestion des connaissances est fonctionnel aussi bien au sein des autorités locales que les plateformes	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	4.1.1 Développer des systèmes de gestion des connaissances 4.1.2 Concevoir et mettre en œuvre des outils de gestion des connaissances: site web, bulletin, etc. 4.1.3. Passer en revue les procédures, lignes directrices et outils et proposer des améliorations pour les autorités locales 4.1.4 Préparer des études de cas et organiser des ateliers 4.1.5 Systématiser et vulgariser les leçons apprises et les bonnes pratiques 4.1.6 Mettre en place une communauté d'experts pour la portée à l'échelle, la replicabilité et la pérennité
Système de Suivi Evaluation pour la surveillance administrative et substantive du projet	● Les mesures requises pour éviter la non-atteinte des résultats sont mises en place ● Les évaluations à mi-parcours et finales ont lieu à temps	Rapports du projet / fiche de réception des travaux / rapport des autorités	4.2.1 Développer des systèmes de S&E 4.2.2 Concevoir et sélectionner des indicateurs de projet pour le modèle propose, notamment des cibles et indicateurs pour mesurer l'impact for la réduction de la pauvre, l'accès aux services de base et l'amélioration des conditions de vie

Annexe III

Gestion du Projet

Comité National de Pilotage (CNP) / Steering Committee

Le Comité National de Pilotage (CNP) (Steering Committee) aura la responsabilité générale des résultats du projet et de la coordination stratégique du Projet. Le CNP se chargera ainsi de superviser, de fournir une orientation stratégique à la mise en œuvre du projet et d'adopter le Document de Projet conjoint, le Plan de Travail et le Budget Annuel.

Le Comité National de Pilotage sera composé des membres suivants :

- La représentation du Gouvernement haïtien;
- Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) ou toute personne désignée par lui;
- La représentation du Gouvernement central et des acteurs locaux.

Les membres du Comité de pilotage peuvent inviter d'autres représentants et des observateurs (de la société civile, donateurs, etc.) au CNP, selon le contexte spécifique du thème à traiter. Un spécialiste en suivi et évaluation sera affecté au Comité de pilotage avec un budget séparé pour les coûts pertinents. Il travaillera sur la gestion de l'information, s'assurera de la prise de décision informée et appuiera les activités de responsabilisation, de réorientation et d'ajustements nécessaires aux activités en cas de changements importants dans le contexte économique, social ou politique du projet. Ce spécialiste sera situé à côté de l'Unité de Gestion du Projet, mais maintiendra un certain niveau d'indépendance qui lui permettra un dialogue direct avec le CNP.

Le Comité National de Pilotage sera créé aussitôt l'approbation et la signature du Document de Projet. Le CNP se réunira habituellement au moins quatre fois par an et prendra des décisions par consensus.

Les fonctions du CNP seront les suivantes :

- Examiner et approuver le mandat et les règles du Comité National de Pilotage et les modifier, le cas échéant;
- Approuver l'orientation stratégique pour le Projet conjoint dans le cadre opérationnel autorisé par le Comité de pilotage ;
- Approuver et documenter les modalités de gestion et de coordination; nommer un directeur de projet;
- Établir des repères du projet qui permettent le suivi et l'évaluation;
- Approuver des plans de travail et les budgets, ainsi que des ajustements pour atteindre les résultats attendus;
- Examiner le rapport du Projet conjoint à soumettre à l'Agent administratif et fournir des commentaires et des décisions stratégiques et les communiquer aux organisations des Nations Unies concernées;
- Proposer des mesures correctives pour les questions stratégiques et la mise en œuvre, quand celles-ci surviennent;
- Créer des synergies à travers la recherche de projets et projets similaires d'autres bailleurs de fonds, et
- Approuver des plans de communication et d'information publique préparés par les comités de gestion du projet.

Unité de Gestion du Projet / Projet Management Unit (PMU)

Le rôle de l'Unité de Gestion du Projet est de fournir une coordination opérationnelle et assurer l'atteinte des résultats au projet conjoint. L'unité est composée du Directeur de Projet délégué par le Gouvernement qui assure la coordination des composantes et guide la mise en œuvre avec l'appui

d’un conseiller technique, une équipe administrative (Finance Officer, Secrétaire et Chauffeur), une équipe d'experts (Spécialiste des Communications, Spécialiste du Suivi et Évaluations et Coordonnateur de Plateformes) et des responsables de gestion par objectif(s), délégués par les Agences Chef de file de ce(s) objectif(s) dont le rôle directe est le contrôle et la coordination des divers acteurs / activités sur le terrain. Le projet 16/6 a été officiellement intégré à la structure du FAES et installera son unité de gestion de projet (PMU) au sein de cette institution.
Les obligations de l‘unité de gestion comprennent:

- Assurer la coordination opérationnelle;
- Gérer les ressources du projet pour obtenir les résultats et produits définis dans le projet;
- Harmoniser les activités financées par le Fond Fiduciaire et le cadre stratégique des Nations Unies;
- Établir des rapports des mécanismes appropriés pour le Projet;
- Intégrer les plans de travail, budgets, rapports et autres documents relatifs au Projet et de s'assurer de réduire les chevauchements ou les lacunes budgétaires;
- Fournir des conseils techniques et de fond pour les activités relevant du plan de travail annuel;
- Convenir des réaffectations budgétaires et des révisions et faire des recommandations au CNP, le cas échéant;
- Gérer les problèmes de mise en œuvre éventuels;
- Documenter le projet pilote et dégager les leçons apprises;
- Établir des plans de communication et d'information du public.

Agences chefs de file des objectifs spécifiques

À la tête de chaque objectif spécifique se trouve un représentant des agences chef de file qui répond au coordonnateur du PMU. Il est responsable de la planification, l'organisation et l'exécution des activités, le soutien et la supervision de ces activités dont il est directement responsable, appuyé d’un support administratif et financier. De plus, chaque composante est pourvue de points focaux de la partie nationale : Mairie ou Ministère techniques concernés. Cette entité assure aussi la coordination des sous-contractants ou agences techniques responsables de résultats et activités liées à l’objectif spécifique.
Les fonctions sur objectifs spécifiques consistent à:

- Diriger la mise en œuvre des activités de l’objectif spécifique;
- Préparer des plans de travail, budgets, rapports et autres documents relatifs au projet;
- Élaborer un rapport annuel sur les progrès narratifs et un rapport financier de chaque organisme rend son rapport financier, le Projet et de soumettre à l’Unité de gestion et le directeur du Projet.
- Préparer des rapports d'étape et financiers du projet, chaque agence fait son rapport, suivi trimestriel du Comité de gestion du projet.
- Élaborer des propositions pour la déclaration consolidée de la performance financière.
- Informer les participants sur les progrès du projet.
- Identifier les leçons apprises.
- Assurer la mise en œuvre des activités de communication.
- Assurer l'évaluation et la systématisation des résultats du projet.
- Mettre en place des mécanismes de communication, le partage d'informations et de surveillance entre les organismes participants.
- Mettre en place des mécanismes de communication, le partage d'informations et de surveillance entre les organismes participants.

Maitrise d’ouvrage et maitrise d’œuvre

Par la volonté de la présidence, le gouvernement d'Haïti a sollicité les Nations Unies à faciliter la mise en œuvre d'un projet intégré. Ce projet vise à lancer la reconstruction définitive et la relance économique des quartiers de Port-au-Prince et de Pétion-Ville affectées par le séisme tout en donnant des solutions de logement permanentes aux réfugiés habitants les camps.

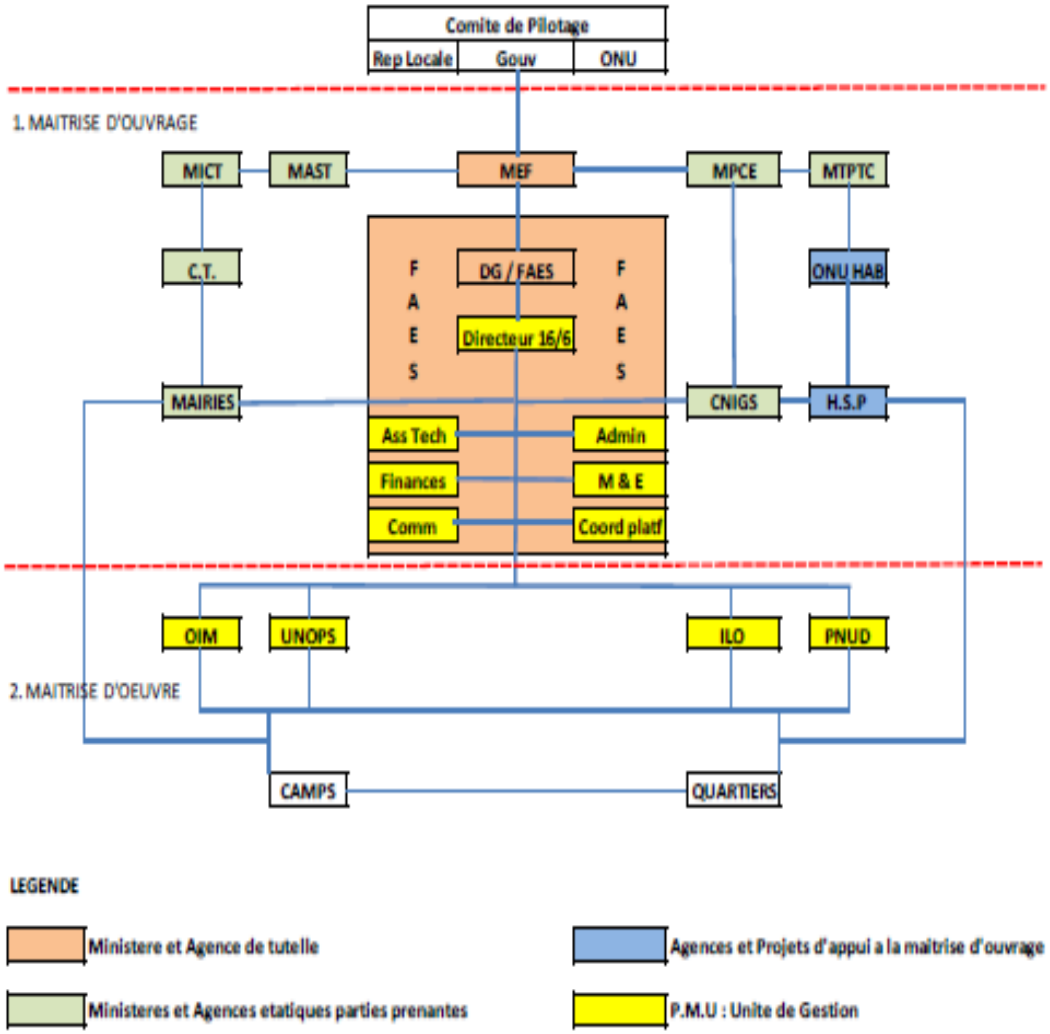

a) Maitrise d'ouvrage

Le gouvernement d'Haïti a identifié le Fonds d'Assistance Économique et Social (FAES), agence de tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), pour assurer la maîtrise d'ouvrage stratégique de ce projet multisectoriel. Différents ministères assureront la maitrise d'ouvrage relative à leurs domaines d'interventions, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC) par exemple supervisera la certification des techniques et matériels de construction et veillera à la bonne réparation et construction des maisons dans les quartiers. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) assurera le support aux municipalités à travers sa direction des collectivités territoriales. Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) supervisera les activités de planification urbaine et l'évaluation des risques et à travers son organisme autonome le Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS).

Pour assurer une bonne coordination entre la maitrise d'ouvrage et la maitrise d'œuvre, une unité de gestion (PMU) veillera à maximiser les synergies, la bonne gouvernance, l'efficience technique, la communication et la gestion des connaissances du projet. Cette unité appuiera le FAES à orchestrer la maitrise d'ouvrage stratégique sous le management du directeur de projet 16/6. La PMU articulera ses interventions en prenant en compte les autres projets mis en œuvre dans le cadre de la reconstruction tel que le « Housing Support Program ». La PMU s'efforcera également à renforcer le rôle de l'État et ce, en appuyant particulièrement les Mairies à jouer leur rôle exécutif dans les quartiers concernés.

d) Maitrise d'œuvre

Pour garantir une exécution de qualité et durable, les agences des Nations Unies impliquées dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet 16/6 chercheront à transférer graduellement leurs capacités techniques et de gestion aux institutions de l'État Haïtien. Par conséquent, le projet sera exécuté sous la modalité mise en œuvre directe (DIM, pour son sigle en anglais). Par exemple, les institutions de formation professionnelle accréditées par l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP), recevront un appui méthodologique, technique et financier pour mettre en oeuvre des projets de formation certifiés ciblant les entrepreneurs, artisans et ouvriers semi qualifiés du secteur de la construction. En outre, le FAES et les différents ministères concernés seront impliqués dans la préparation et/ou la mise en œuvre de certaines interventions.

Stratégie de Suivi et Évaluation du Projet 16/6

Une stratégie de Suivi et Évaluation selon l'approche de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) est mise en œuvre afin de suivre et de mesurer les résultats globaux de cette contribution du Gouvernement haïtien et des agences des Nations unies à la réhabilitation des quartiers dans le contexte post-séisme du 12 Janvier 2010.

Les principaux objectifs de la stratégie sont les suivants:

- Assurer la reddition de comptes aux bénéficiaires sur les résultats du projet et l'utilisation appropriée des transferts de ressources;
- Guider le progrès et la réalisation des résultats du projet;
- Assurer la réalisation des changements souhaités et les résultats du projet;
- Fournir des informations précises sur la pertinence, l'efficacité et la pertinence des approches de projet;
- Pour obtenir et de compiler les connaissances, extraire les leçons apprises, les bonnes pratiques et de capturer l'«histoire» afin de reproduire les interventions réussies de développement fondée sur les preuves et informer les futures interventions similaires.

Le Gouvernement et les Agences participatives des Nations Unies auront la responsabilité commune de faire le suivi continu de la mise en œuvre du projet et travailleront en étroite collaboration avec les principaux acteurs, les partenaires et le Spécialiste en Évaluation. Le Comité National de Pilotage est responsable de la transmission du rapport périodique global du Projet commun, qui se compose de trois parties :

- Rapport narratif du progrès et des résultats atteints;
- Rapport financier : Chaque organisme participant de l'Organisation des Nations Unies effectue un rapport financier détaillant ce que les frais engagés par chaque projet durant la période considérée;
- Résumé de la gestion, composé d'une analyse du rapport financier certifié et le narratif. Ce résumé identifie les résultats clés et des questions administratives, est préparé par l'Unité de Gestion du Projet (PMU) pour être examiné par le Comité National de Pilotage.

Pour le Suivi et l'Évaluation, ont été identifiés des indicateurs quantitatifs et qualitatifs des principaux résultats énoncés, qui seront calculés à partir de la ligne de base à être établie, contrôlée

et évaluée en permanence mi-parcours et en fin de vie du projet. La matrice des résultats, ci-dessous, représente la feuille de route pour le suivi de la performance et de la production des rapports. Le directeur de projet soumettra au Comité de pilotage du projet des rapports trimestriels contenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et des informations sur les bonnes pratiques et les leçons apprises.

Annexe IV

Critères d'évaluation

L'évaluation portera sur les critères de la pertinence du projet, l'efficacité, l'inclusivité, la durabilité et l'impact. Plus précisément, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes:
Questions d'évaluation clés (la liste détaillée de toutes les questions d'évaluation est fourni en annexe 1):

Pertinence :

Fait référence au degré de compatibilité qu'une initiative de développement et ses produits et effets escomptés entretien avec les politiques nationales et locales et avec les priorités et les besoins des bénéficiaires visés. Elle tient compte par ailleurs du degré de réactivité de l'initiative face aux priorités de développement humain et de plan institutionnel du PNUD, en matière de redevabilité des populations et des questions d'égalité des sexes. Elle vérifie également le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par les chargés de la planification de l'initiative et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés. Enfin, elle englobe le concept de capacité de réaction, c'est-à-dire le degré de réactivité du PNUD face aux changements et émergence des priorités et besoins de développement.
Les stratégies programmatiques étaient –elles appropriées pour répondre aux besoins prioritaires des bénéficiaires ?

Efficacité :

Est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou des effets.
Dans quelle mesure les objectifs du projet 16/6 ont-ils été atteints ?
Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ?

Efficience :

Mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités. L'efficience est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces des ressources.
Les ressources sont-elles été stratégiquement (support technique, humain, financier, etc.) allouées afin d'atteindre les résultats du projet ?

Intégration :	*Dans quelle mesure le projet at-il impliqué les acteurs et plus particulièrement le Gouvernement Central, les Autorités Locales, les Plateformes Communautaires et les bénéficiaires de projets dans la planification et la mise en œuvre du projet ?*
Durabilité :	mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après l'aide au de développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin. Évaluer la durabilité implique une appréciation du niveau auquel les pertinentes conditions sociales, économiques, politiques et autres sont réunies et, toujours sur la base de cette appréciation, d'effectuer des projections sur la capacité nationale à maintenir, diriger et garantir les résultats du développement dans le futur. *Quels sont les mesures qui ont été prises pour assurer la durabilité du projet ? Les partenaires nationaux sont-ils engagés à assurer la pérennité du projet après la fin du financement ?* *Dans quelle mesure le projet at-il atteint les résultats escomptés et dans quelles mesures les résultats sont durables? Quels résultats n'ont pas été atteints dans leur intégralité et pourquoi ?*
Résultats	*Quels changements mesurables ont eu lieu à la suite d'efforts soutenus et les capacités renforcées des familles des communautés ciblées, des membres de plateformes communautaires, des acteurs nationaux et internationaux et Gouvernement Central et Autorités Locales afin de promouvoir le modèle d'intervention du projet et ainsi continuer avec la reconstruction du Pays.*

1. **Résultats remporté**

Montant total : $10 632 473.00 USD13
Secteurs : Communication, protection
Sous-secteurs associés : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 5 239 familles (environs 26 000 personnes) déplacées vivant dans les camps associés aux quartiers cibles

Résultat 1.1: 5 239 familles de déplacés ont retrouvé une solution de logement durable et viable grâce à l'appui des services de protection communautaire

Résultat 1.2: Les six camps sont progressivement fermés et l'espace public est réhabilité

Montant total : $16 394 400.00 USD
Secteur : Déblayement de débris
Sous-secteur associé : Logement

Bénéficiaires (statut + nombre): 28.216 familles

Résultat 2.1 : Les débris ont été enlevés afin de permettre la réhabilitation physique du quartier

Résultat 2.2: Les acteurs de la construction sont formés et respectent les normes et standards du Gouvernement

Montant total: $2 213 124.00 USD
Secteurs : Formation, emploi/génération de revenu
Sous-secteur associés : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 1.500

Résultat 2.3: 3,944 maisons endommagées (jaunes) sont réparées selon les normes et standards du Gouvernement

Montant total : $9 078 200.00 USD
Secteur : Réparation des maisons
Sous-secteurs associés : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 4.700 familles

Résultat 2.4: Une solution progressive est développée (*progressive core housing*) pour répondre à la problématique des maisons rouges

Montant total : $19 175 466.00 USD
Secteur : Construction de maisons
Sous-secteur associé : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre):

Résultat 3.1: Des plateformes communales sont renforcées afin d'appuyer l'identification des solutions de logement et accompagner le processus de retour dans les quartiers

Montant total : $590 000.00 USD
Secteurs : Protection, communication, mobilisation communautaire
Sous-secteur associé : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 28.216 familles

Résultat 3.2 : L'accès aux services, identifiés comme prioritaires par les habitants du quartier, été augmenté et la vulnérabilité des quartiers a été diminuée

Montant total : $27 253 666.00 USD
Secteur : Services de base et sociaux, infrastructure communautaire
Sous-secteurs associés : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 28.216 familles

Résultat 3.3 : L'accès à l'emploi et aux revenus dans les quartiers est amélioré

Montant total : $7 374 659.00 USD
Secteur : Génération de revenu, emploi
Sous-secteur associé : /
Bénéficiaires (statut + nombre):

Résultat 3.4 : Une analyse des zones à risques permet le plan de restructuration participatif

Montant total : $1 000 450.00 USD
Secteur : Services de base, infrastructure communautaire
Sous-secteurs associés : Logement
Bénéficiaires (statut + nombre): 28.216 familles

Montant total : $2 855 103.00 USD
Secteurs : Gestion des connaissances, suivi & évaluation
Sous-secteurs associés : Renforcement des capacités
Bénéficiaires (statut + nombre):

Résultat 4.1 : Système de gestion des connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l'échelle du programme, sa réplicabilité et sa pérennité

Résultat 4.2 : Système de Suivi-Évaluation pour la surveillance administrative et substantive du projet

Concrètement le projet 16/6 a pu obtenir les résultats suivants[2] :

- 933 maisons réparées ;
- 108 maisons reconstruites ;
- 8 Plateformes Communautaires mises sur pied dont quatre (4) validées ;
- 3,552 de mètres linéaires de routes réhabilités ;
- 3,241 de mètres linéaires de trottoirs construits ;
- 481 mètres linéaires de drainage construits ;
- 4473 emplois temporaires trouvés avec un salaire supérieur au salaire minimum ;
- 515 lampadaires installés ;
- Plus de 5.000 maçons formés aux techniques de construction répondant aux standards du gouvernement.

Produits remporté : i) plus de 50,000 personnes sont revenus dans leurs quartiers –dans le cadre du 16/6- en plus de toutes celles aidées par d'autres organisations sous la coordination de l'UCLBP. ii) plus de 1,300 maisons réparées et reconstruites par le Projet 16/6 en plus de celles réalisées par les autres partenaires. iii) la création des plateformes communautaires enregistrées auprès du Ministère des Affaires Sociales. iv) les cartes de planification qui sont mises à disposition des Mairies, tout comme les ATL. v) les Plans de Prévention des Risques. vi) tous les investissements en lampadaires solaires et systèmes électriques insérés dans la base de donnée de l'EDH, les

[2] Document sur les Investissement dans les quartiers Projet 16/6 Septembre 2014

investissements dans les systèmes d'eau qui alimentent la base de données de DINEPA, les routes, ponts, sentiers, murs de soutènement, drainages…etc. qui vont auprès du Ministère des Travaux Publics. L'ensemble de ces activités et investissements qui sont en train d'être réalisés et qui doivent être coordonnés par l'UCLBP.

Stratégie de communication

L'objectif général de la stratégie de communication est d'assurer l'accès à l'information aux populations bénéficiaires du programme, afin qu'elles comprennent les options qui leur sont proposées, qu'elles puissent obtenir des réponses aux questions qu'elles pourraient avoir, tout cela dans le but qu'elles fassent un choix informé sur leur avenir.

Annexe V

Étude de Ligne de Base

Composante 1: Processus de retour des camps

9.712 familles vivant aux camps sont retournées dans les quartiers du Projet 16/6

1. Statut des familles retournées des camps

- Situation actuelle des familles retournées des camps
- 78 % sont retournées dans leurs quartiers d'origine
- 40 % sont retournées au même logement

- Aide reçue pour le retour
- 77 % ont reçu un appui pour quitter les camps
    - 60% subvention pour allocation du logement
    - 33% argent liquide
    - 7% construction de logement
- Satisfaction avec la situation actuelle
- 93 % des familles retournées aux quartiers du Projet 16/6 sont satisfaites avec le retour : sécurité, tranquillité, beauté, nettoyage, bonne relation avec les voisines

2. Rétablissement des fonctions des espaces publiques

- Tous les champs ont été fermés: Mais Gâté Canapé Vert Champ de Mars Pl. Boyer Pl. Saint Pierre Sylvio Cator.

Composante 2 : Réparation et reconstruction des logements

1. Logements reconstruits ou réparés

- Situation foncière des logements
- 47 % des familles affirment être propriétaires des logements où elles habitent (avec titre de propriété)
- 17 % des familles affirment être propriétaires des logements où elles habitent (sans titre de propriété)
- 39 % des familles affirment ne pas être propriétaires

- Validation des standards de qualité selon le MTPTC
- 22 % des familles manifestent que leur maison a été déclarée rouge
    - 32% reconstruites
    - 68 % non reconstruite
        - 41 % satisfaites
        - 59 % non satisfaites
- 41 % des familles manifestent que leur maison a été déclarée jaune
    - 55 % réparées
    - 45 % non réparées
        - 66 % satisfaites
        - 34 % non satisfaites
- 37 % des familles manifestent que leur maison a été déclarée vert

- 20 % réparées
- 80 % non réparées
    - 41 % satisfaites
    - 59 % non satisfaites

Des logements affectés :
- 38 % ont été réparés/ reconstruits
- 62 % attendent pour leur réparation/reconstruction
- 55 % des familles sont satisfaites
- 45 % des familles ne sont pas satisfaites

2. **Perception de sécurité des logements**

Des 38% logements réparés:
- 82 % sont considérés secoures
- 18 % sont considérés pas secoures

Construction parasismique, peut être ferme à clef, pas inondée, pas d´humidité

Composante 3: Réhabilitation - participation communautaire

1. **Connaissance du Projet 16/6**

Le niveau de connaissance du Projet 16/6 aux quartiers ciblés est très varié:

- Le projet 16/6 est peu reconnu par son composant 3 de réhabilitation. Les gens connaissent principalement le composante 1 du retour

2. **Participation aux activités des Plateformes Communautaires**

Le 95 % considère que : « les PC représentent les intérêts de la communauté et travaillent pour le bien commun »

Les gens font de grandes expectatives sur les plateformes : Avant sa formation ils pensent que elles seraient très utiles (93%), mais une fois que celles-ci commencent à fonctionner cette perception descend (31%)

Après la formation des PC, les gens regrettent:
-La lenteur de l'exécution du projet
-Le fait que les actions réalisées ne correspondent pas avec le prévu
Les leaders communautaires expriment des difficultés par rapport à:
- La manque de ressources économiques
-L'accès limité aux informations
- La manque de coordination entre les agences et les PC

Composante 3: Réhabilitation - services de base et sociaux

1. **Accès aux services de base**

- Accès à l'eau
    - 24% Permanent
    - 76%Sporadique

- Accès à l'électricité

- 31%Permanent
- 69%Sporadique

Perception d'amélioration des services de base :

2. **Accès aux espaces publiques**

Accès aux espaces de loisir, sportifs et culturels

- *7,4% Cours et dalles des maisons privées*

67 % est très satisfait avec les centres de loisir et sportifs.
33 % n'est pas satisfait.

- *24,7% Terrain de football ou basket*

42 % est très satisfait avec les centres religieux.
58 % n'est pas satisfait.

- *64,7% Place Publiques*

49 % est très satisfait avec les voies d'accès.
51 % n'est pas satisfait

66% dit oui, son da accord, 34% dit non

3. **Accès aux services sociaux**

3.1 Accès à l'éducation

- 54 % est satisfait
- 46 % n'est pas satisfait

3.2 Accès à la santé

- 56 % est satisfait
- 44 % n'est pas satisfait

3.3 Accès à la gestion des ordures

- 27 % est satisfait
- 73 % n'est pas satisfait

3.4 Accès à la voierie

- 15% est satisfait
- 85% n'est pas satisfait

Composante 3: Réhabilitation - économie locale

1. **Situation de l'emploi et l'activité économique**

- 24 % ont un emploi (fixe ou temporaire
- 22 % sont propriétaires d'une entreprise ou commerce

- 45 % sont des hommes
    - 75 % font du commerce
    - 21 % sont entreprises de services
    - 27 % sont entreprises de production
- 55 % sont des femmes

2. **Accès à l'emploi**

- 35 % des hommes ont accès à l'emploi et un revenu moyen de 4.277 HGT

Pour les hommes et les femmes employés, les plus âgés sont ceux qui ont plus de revenus

- 15 % des femmes ont accès à l'emploi et un revenu moyen de 4.250 HGT

Les femmes jeunes ont moins de revenus que les hommes, mais cette tendance s'inverse chez les plus âgées

3. **Secteurs d'activité économique**

	Femmes	Hommes
Haut	**Commerce ambulant** (vente de vêtements charbon, médicaments, cosmétiques, fruits, cuissons, eau, maïs, riz, épices)	**Construction** (ouvriers, maçons, électriciens, ferronniers, ébénistes, plombiers)
Moyen	**Service Domestique** (lessive, cuisine)	**Services Divers** (moto taxi, majordomes, porteurs, mécaniciens, vendeurs de cartes et de recharges téléphoniques)
	Petites entreprises (salon de beauté, dépôts)	
Bas	**Activités professionnelles** (infirmerie)	**Activités professionnelles** (professeurs)
	Travail sexuel	**Micro entreprises** (cireurs, coiffeurs, couturiers, cordonniers, meubles)

4. **Impact du Projet 16/6 sur l'économie locale**

- 15 % des entrepreneurs affirme avoir augmenté leur nombre d'employés fixes
- 17 % des entrepreneurs affirme avoir augmenté leur capital

- 71 % sont des femmes
- 29 % sont des hommes

Composante 4 : Suivi, évalua1on et gestion de connaissances

1. **Disponibilité des modules, outillés et méthodes documentés**

- Un système structuré est en train de se développer, afin de compiler et d'organiser ces documents.
- Un registre accessible à tous les acteurs du Projet est prévu.

2. **Communication et divulgation du Projet 16/6 à la population**

- Le Projet 16/6 est connu notamment par sa Composante 1 (désoccupation des camps).
- Le renforcement de la communication sur les Composants 2, 3 et 4 est nécessaire.
- La liaison du Projet 16/6 avec la réhabilitation des quartiers, la situation économique, la formation pour l´emploi et la participation communautaire est importante.

3. **Interlocution avec les autorités (nationales et locales)**

Les autorités locales participent dans le Projet 16/6, le transfert de connaissances aux municipalités est prévu.

- Une stratégie de communication sur les activités à développer est nécessaire.
- Un mécanisme relationnel entre les autorités locales, les Plateformes Communautaires et les agences opératrices peut améliorer l'interlocution entre les acteurs.

4. «16/6» : de Projet pilote à modèle d'intervention

Le «16/6», comme modèle intégral d´intervenons, est conformé par des programmes spécifiques qui souhaitent produire une méthodologie propre et reproductible en Haïti.

Exemple de cela sont :

---*Le Plan de Prévention des Risques* (*PPR – PNUD*).

--- *Le Programme de Développement de Fournisseurs* (*PDF – PNUD*).

--- *Le Programme de Formation pour l´Entreprenariat* (BIT).

État de logements dans les quartiers sélectionnés

		# de familles	Rouge	%	Jaune	%	Vert	%	TOTAL
1	Villa Rosa	2,941	468	80%	61	10%	53	9%	582
2	Morne Rosa		67	11%	156	25%	411	65%	634
3	Bas Canapé Vert	781	189	42%	134	30%	128	28%	451
4	Bois patate	1,773	216	51%	107	25%	101	24%	424
5	Jean Batiste	338	76	41%	50	27%	60	32%	186
6	Mapou/Mont Elbo	526	27	9%	59	21%	200	70%	286
7	Delmas 60 Argentine	2,582	469	32%	469	32%	518	36%	1,456
8	Panaméricaine Haute	395	80	36%	48	22%	93	42%	221
9	Panaméricaine Bas	969	276	50%	114	21%	161	29%	551
10	MorneHercule	1,531	292	34%	273	32%	296	34%	861
11	Morne Lazard	1,861	343	32%	332	31%	394	37%	1,069
12	Nerette	1,002	299	52%	144	25%	136	23%	579
13	MaisGaté B	10,192	67	12%	110	20%	364	67%	541
14	MaisGaté A		594	12%	1,414	28%	3,034	60%	5,042
15	Barbancourt	599	48	15%	111	34%	171	52%	330
16	Carrefour Clercine	645	53	15%	79	22%	220	63%	352
17	Fond Delmas 31	1,355	103	14%	149	20%	491	66%	743
18	Fond Delmas 33	726	59	15%	134	33%	208	52%	401
	TOTAL	28,216	3,726		3,944		7,039		14,709

Annexe VI
Contexte Haïtien

Contexte

Depuis avant le séisme de janvier 2010, Haïti présentait un indice faible de développement humain[1], inférieur à la moyenne dans la région d´Amérique Latine et la Caraïbe. Les conditions de vie de la population étaient précaires, avec de grandes difficultés pour accéder aux services de base et à un minimum de bienêtre. La haute vulnérabilité de la population au moment du séisme explique en partie, l´impact dévastateur qu´il a eu sur le pays.

Le séisme a amené une série de conséquences au niveau humain, social et économique qui a aggravé le niveau de vie d´une bonne partie de la population. Le nombre de familles privées de logements s´est vite converti en mouvements de déplacés qui ont affecté la distribution spatiale de la population sur le territoire. Ceci a provoqué l´occupation des terrains publics ou privés (création d´établissements humains spontanés), la migration de Port-au-Prince vers d´autres centres urbains ou ruraux, le déplacement vers les zones périphériques de la ville[3]. Le pays est rentré dans une crise économique qui s´est reflétée dans la régression de 7% de son PIB réel (CEPAL, 2011).

Bien que l´assistance humanitaire, après deux ans de la date du séisme, s'est concentrée en grande partie dans les aides d´urgence, les organismes internationaux, quant à eux, se trouvent dans un processus de transition. Ils essaient de promouvoir des stratégies, des programmes et des actions basés sur une approche de développement à long terme, comme c´est le cas du projet 16/6. Le logement et l´habitabilité[4] des espaces occupent le centre même de ces stratégies.

La zone métropolitaine de Port-au-Prince fait face aux problèmes de développement humain du pays, à savoir 45% de la population est affecté par l´insécurité alimentaire[5]; le taux de pauvreté est de 77% ; le PIB per capita en 2011 a été de 700 Dollars en comparaison des 8.544 Dollars en Amérique Latine et la Caraïbe. L´espérance de vie à la naissance est de 62,1 ans; le taux de mortalité est de 87 enfants de moins de cinq ans sur chaque 1000 nouveaux nés. Le taux d´alphabétisation[6] de personnes ayant plus de 15 ans est de 48,7% et l´indice d´inégalité de genre est 0, 599. Le pourcentage de la population ayant accès à des sources d´eau en condition est 63% et seulement 46% ont accès à l´eau potable. En 2006, le taux d´accès à l´énergie électrique était 34% et à peine 13,6% ont accès aux égouts. Les frais de scolarité représentent, avec le maintien financier du commerce, les principales raisons d'endettement (ACTED, 2011).

En Haïti, 4 habitants sur 10 des zones urbaines sont au chômage ; 50% de cette population sont des femmes et 47,7%, des jeunes. Le désastre qu´a généré le séisme a perturbé le marché du travail, mettant en hausse le chômage déjà présent ainsi qu'une augmentation des activités du secteur informel non durable et une détérioration des conditions de travail déjà précaires.[8] Après le séisme, des centaines de milliers d'Haïtiens ont trouvé un emploi dans le cadre de programmes à haute intensité de main-d'œuvre. (PNUD, 2012).

La majorité des travailleurs et travailleuses n'a aucun niveau d'instruction (51,8 %), un quart d'entre eux a achevé au moins une année des études primaires (deux premiers cycles de l'école fondamentale) et seulement 8,1 % ont atteint au moins la première année du troisième cycle de l'école fondamentale. A l'autre extrême, très peu d'actifs occupés ont un niveau universitaire (1,9 %). (IHSI, 2009). Les personnes sans instruction sont relativement plus nombreuses chez les femmes occupées (56 %) que chez les hommes (48,8 %) (IHSI, 2009).

Les femmes représentent aujourd'hui 51,8% de la population active totale haïtienne. Par secteur économique, les femmes représentent 77,5% de la population active du secteur du commerce, 22,2% dans l'industrie, 73,8% dans les hôtels et restaurants, 29,3% dans les services et 6% dans les transports. 75.1% des femmes travaillent dans le secteur informel, elles constituent 76.2% du secteur des "ménages" et 62% des établissements privés informels.

Les femmes sont largement majoritaires dans la catégorie des petits commerces (85% contre 15% d'hommes) et les hommes dans les catégories petits métiers (96%) et les fournisseurs de services (76%) (ACTED, 2011). Les fournisseurs de services sont généralement moins âgés (41% d'entre eux ont entre 26 et 33 ans) que les petits marchands (19%) et les petits métiers (16%) ce qui s'explique notamment par le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un capital financier et matériel important pour débuter (ex : vendeur de cartes téléphoniques).

Dans les milieux urbains, 40% des PME formelles travailleraient dans le secteur du commerce, 25% dans les services, 19% dans l'industrie et 5% dans l'administration publique. En mars 2008, l'Association des Banques d´Haïti a donné la définition suivante des PME en Haïti: "entreprises comptant entre 10 à 100 employés, un chiffre d'affaire annuel entre 5 et 50 millions de Gourdes et des actifs jusqu'à un maximum de 50 millions de Gourdes."

Le secteur privé est constitué à 95% de micro-entreprises du secteur informel. Comme expliqué précédemment la majorité des PME en Haïti ne sont pas enregistrées et opèrent dans le secteur informel. Leur statut limite considérablement leur capacité à accéder aux financements, à créer des emplois, à développer les exportations et à négocier des transactions avec d'autres entreprises, pour étendre leurs opérations.

Le secteur informel haïtien est composé principalement de trois catégories de travailleurs: les micro-commerçants de la rue, les petits commerçants, qui ont un point de vente fixe, les petits artisans qui vivent de façon indépendante à partir de leurs métiers. Les procédures bureaucratiques excessives empêchent la formalisation des entreprises. L'enregistrement de l'entreprise, cependant, exige un nombre excessif de procédures bureaucratiques et ces dernières n'ont souvent pas l'argent, le temps, ou le sens des affaires pour évoluer dans un environnement aussi complexe juridiquement.

Annexe VIII

Programmes Complémentaires

A. Programme de Développement des Fournisseurs (PDF)

Le Programme de Développement des Fournisseurs (PDF) cherche à mettre en place des systèmes visant à optimiser le développement des fournisseurs dans des chaînes productives caractérisées par la coexistence des grandes entreprises avec les petites et moyennes entreprises (PME) dans les relations de fourniture.

L'objectif général

Pousser vers l'avant l'économie haïtienne, en renforçant les capacités compétitives des secteurs stratégiques, à travers le renforcement et l'amélioration au niveau de l'articulation des chaînes de valeur, de sorte que les entreprises demandeuses de biens et/ou services puissent intégrer les micros, petites et moyennes entreprises dans une relation stratégique qui permet de les développer comme leurs fournisseurs.

1. Stimuler le développement des marchés inclusifs par le biais d'une intégration structurée des PME dans des chaînes productives qui leur permettent de garantir non seulement l'amélioration continue de la qualité et de leur productivité, mais aussi une insertion adéquate dans les marchés, générant des opportunités de croissance tant au niveau des entreprises qu'au niveau du personnel qui les constitue.

2. Aligner, tout au long de la chaîne, les objectifs et requêtes stratégiques des entreprises leader, en faisant la promotion du professionnalisme entrepreneurial, des meilleures pratiques de gestion, d'opération et de communication avec leurs fournisseurs.

3. Promouvoir dans les entreprises l'incorporation de technologies améliorées, le travail en équipe, l'intégration entrepreneuriale et les pratiques associatives qui favorisent leur développement et leur donnent une viabilité à long terme.

Les Étapes

I. Promotion & Formalisation
II. Diagnostic
III. Interaction
IV. Elaboration du plan d'amélioration
V. Mise en œuvre et Suivi
VI. Documentation de l'intervention & Analyse de la réplicabilité

A. L'autonomisation des femmes vulnérables par le biais de subsistance et micro-entreprises dans les zones de Port-au-Prince et les régions avoisinantes touchées par le séisme.

Les femmes et les filles en Haïti sont victimes de viols, la violence des gangs, et beaucoup craignent pour leur sécurité personnelle. 85% des victimes de violence enregistrés dans les centres pour la santé sont des femmes. Les conséquences pour les femmes qui ont été violées sont très graves. En plus du risque de contracter des maladies sexuellement transmissibles (MST) et les impacts

psychologiques de longue durée, dans Haïti, les femmes qui ont souffert d'actes de violence ont peu ou pas accès aux services sociaux de base, conseil médical et psychologique. Les victimes de viol sont généralement rejetées par leur communauté et parfois par leurs propres familles. Ces victimes en âge scolaire, ont parfois à baisser de l'école, en particulier si elles sont devenues enceintes.

Une étude de 2391 femmes dans le groupe des 15 à 49 ans à Port-au-Prince menée par les Etats-Fonds des Nations pour la population (FNUAP) dans la période post-tremblement de terre, a montré que 287 (12%) étaient enceinte, par rapport à un niveau de 4% dans les zones urbaines d'avant le séisme; et que plus de 5% de les femmes enceintes ont été les victimes de viol.

L'objectif global du projet est d'accroître les moyens de subsistance et les opportunités d'emploi pour les femmes vivant dans les quartiers de Port-au-Prince et ses environs touchées par le séisme. Le projet vise à aider les femmes vulnérables, notamment les femmes qui sont victimes de violence fondée sur le sexe, à l'accès les moyens et les mesures incitatives pour leur réinsertion sociale et économique.

Components :
1. Étude de faisabilité
2. Établir des liens formels entre les différents acteurs
3. professionnelle et sur la formation professionnelle
4. Le soutien technique et financier à la création de micro-entreprises
5. Gestion des connaissances, plaidoyer et sensibilisation

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les femmes vulnérables et les ménages dirigés femmes qui sont directement touchés par le tremblement de terre dans les zones précaires de Port-au-Prince et ses environs. Le total nombre de bénéficiaires sera déterminé sur la base de l'étude de faisabilité à réaliser dans le premier trimestre de la première année du projet.
En outre, il est envisagé que les femmes qui sont les victimes de violence familiale et sexuelle la violence aura les moyens de briser ce cycle de violence et de rétablir leurs vies loin des menaces et de la stigmatisation sociale rencontrés sur une base quotidienne.

B. Ann Ale

Le projet pilote Ann Alé a commencé en Novembre 2013 et son objectif principal était de construire et / ou renforcer les capacités des micro-entreprises existantes en offrant à leurs propriétaires des outils de saine gestion des affaires et du marketing. En fait Ann Alé peut être décrit comme un programme de formation qui aide également les entreprises en eux-mêmes la commercialisation en fournissant un service de conception graphique.

Projet Ann Alé avec un partenariat communautaire dynamique a été mis à l'essai dans huit quartiers de Port-au-Prince et Pétion Ville alors qu'ils étaient en cours de reconstruction après le tremblement de terre.

Le projet pilote Alé Ann a commencé en Février 2013 et son objectif était de construire et / ou renforcer les capacités des entreprises existantes en offrant à leurs propriétaires des outils de saine gestion des affaires et du marketing. Projet Ann Alé a été mis à l'essai dans huit quartiers qui étaient sous la reconstruction avec une forte participation des communautés :
1. Morne Lazare
2. Nérette
3. Morne Rosa
4. Villa Rosa

5. Bois Patate
6. Jean Baptiste
7. Mapou / Mont Albo et
8. Jalousie.
La mise en œuvre du projet a été réalisée en quatre étapes.

Etape 1 - Recensement des entreprises Au total,
1626 entreprises ont été identifiées.
Selon les données du recensement d'Ann Alé, bien que les femmes soient les principaux acteurs dans le secteur des ventes et services, ils sont dans une situation désavantageuse par rapport aux hommes depuis qu'ils sont moins susceptibles d'avoir une entreprise avec un emplacement fixe. Le recensement montre que les entreprises avec un emplacement fixe a tendance à avoir des revenus plus élevés. Les données suggère que les femmes gagnent moins d'argent que les hommes dans le secteur des ventes et du service.

Étape 2 - Sélection des bénéficiaires Ann Ale

Programme de formation - Etape 3

La firme locale QMG développé trois modules de formation pour Ann Alé dans ce qui suit:
- Comptabilité de base
- Gestion des affaires
- marketing
- Cette firme était également en charge de concevoir un «Cahier de Suivi» (CDS) où les participants utilisés pour enregistrer leurs transactions commerciales quotidiennes.

Un aspect novateur d'Ann Alé est l'utilisation d'un camion comme un site de formation. Le camion a fourni le transport pour ramasser les bénéficiaires en même temps facilité l'heure de début des sessions de formation. Le camion a été fourni par la municipalité et est un exemple de la façon dont le PNUD a établi un partenariat avec d'autres intervenants pour ses projets.
Cependant, depuis l'accord n'a pas été confirmée lors de la formation a commencé, certains des participants ont été formés dans une classe à quatre endroits différents :

Etape 4 - Initiative Design Graphique

Les entrepreneurs qui ont terminé les trois modules de formation étaient admissibles à l'Initiative Ann Alé Graphique ligne (GLI) qui a été conçu pour améliorer la visibilité de l'entreprise dans la communauté.

Annexe IX

Carte des Quartiers

16/6

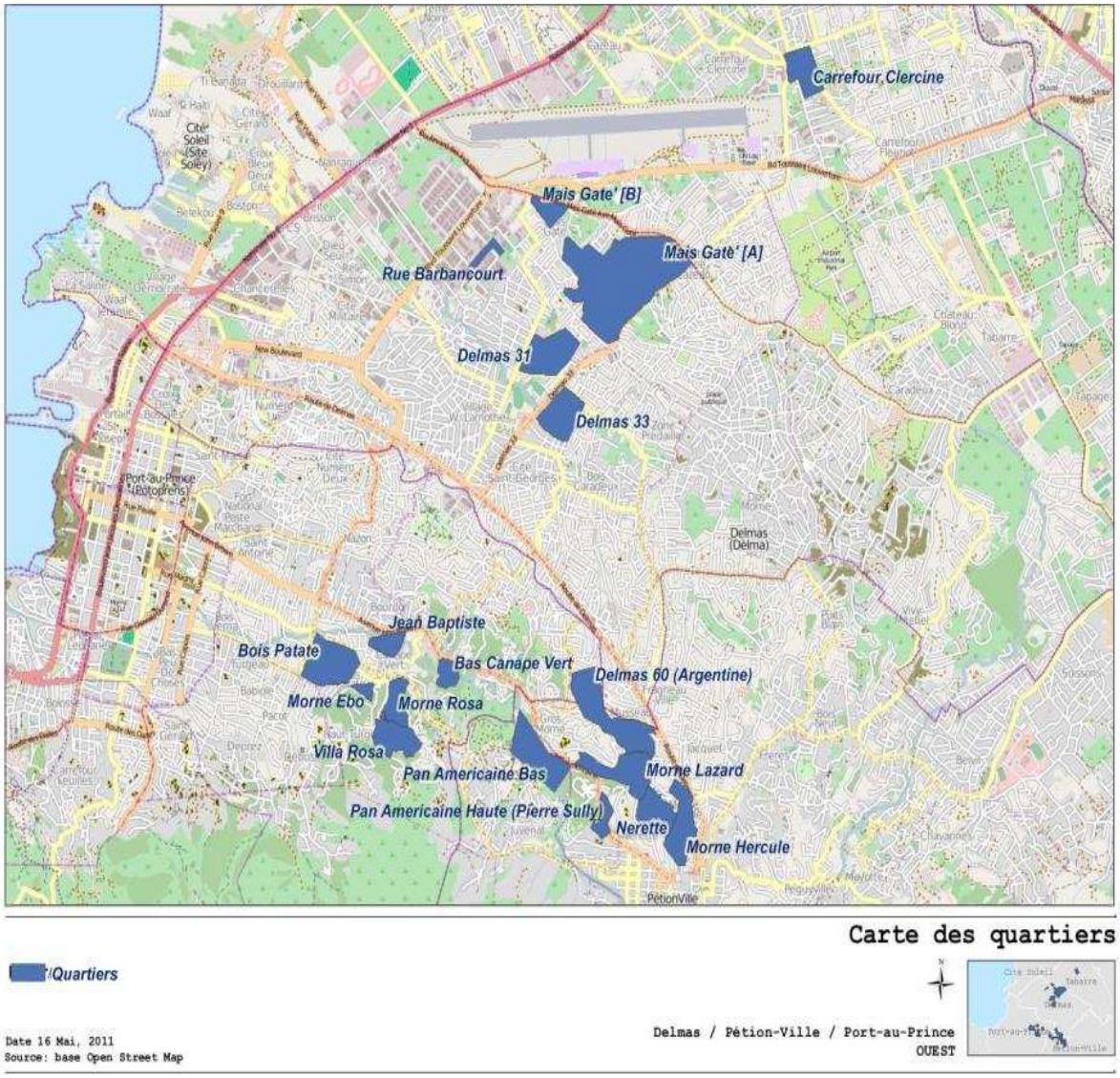

Carte des quartiers

Quartiers

Date 16 Mai, 2011
Source: base Open Street Map

Delmas / Pétion-Ville / Port-au-Prince
OUEST

Annexe X
Documents examinés

- Acte Constitutif commission de dévaluation et d´validation des petits projets des Plateformes Communautaires
- Attestation d´enregistrement des Plateformes
- Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services EMMUS-V HAÏTI 2012
- Enquête Sur Les Conditions De Vie En Haïti 2003
- Haiti : Factsheet Project 16/6 Résultat Septembre 2013
- Haiti : Besoins Des Données, Indicateurs De Base, Valeur, Période Et Sources De La Phase De Préparation Humanitaire (2012)
- Haiti Earthquake Assessment PDNA March 2010.
- Haiti 16/6 PPR 16/6 Note Présentation
- Haiti 16/6 PPR Document Cartographique
- Comité de Pilotage Rapport Mars de 2013
- Comité de Pilotage Présentation Février 2012
- Comité de Pilotage Présentation 6 Mars 2013
- Compte Rendu Comité de Pilotage-UCLBP Février 2012
- Dashboard Report for 16/6 Project July 2012
- Dashboard Report for 16/6 Aout 2013
- Diagnostic Urbain et Projet d'Aménagement ONU-Habitat Haïti : Planification communautaire pour l'aménagement post-séisme des quartiers précaires Pétion-Ville : Quartiers de Morne Lazarre, Nérette et Morne Hercule
- Diagnostic Urbain et Projet d'Aménagement ONU-Habitat Haïti : Planification communautaire pour l'aménagement post-séisme des quartiers précaires Bas Canapé-Vert : Bois-Patate, Morne-Hebo, Jean-Baptiste
- Document Investissement dans les quartiers Projet 16/6 Septembre 2014
- Document suivi Project 16/6 infrastructure
- Joint Programme Document UNDP, ILO, UNOPS, IOM GOH. ACDI US$ 19,9 2011-2013. Champs de Mars
- 16/6 Document de Project 01/09/2011
- Matrice Des Rôles Et Responsabilités Du Suivi Et Evaluation Et Gestion De Connaissances
- Rapport Final 16/6 2012
- OP1 Process de Retour
- OP2 Reparation et Construction
- OP3 Participation Communautaire
- OP4 Service de Base Sociaux
- OP5 Economie Locale

- OP6 Suivi, évaluation et gestion de connaissance
- PID 79750 Rapport Annuel 16/6 2011-2012
- PID 79750 Rapport Annuel 16/6 2012-2013
- Plan Prévention des Risques
- Présentation PDF
- Procès verbale d'évaluation
- Prodoc Korea May 2011 US$ 1,5million
- Protocole d'accord PC 2012
- Rapport Annuel de Project 16/6 2013
- Rapport Annuel 16/6 2011
- Rapport de Restitution 16/6 Hotel Montana 17-18 Janvier 2013
- Rapport Final Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires de réparation des maisons endommagées dans le cadre du projet 16/6
- Rapport de Validation de Plateformes Communautaires 2012
- Règlements internes de Plateformes Communautaires 2012
- Réhabilitation de Quartiers 16/6 31/10/2014
- Relèvement Immédiat CDR 2011
- Relèvement Immédiat CDR Annuel 2012
- Résume 16/6
- Révision et réparation et reconstruction
- Révision du 8 Octobre 2013 Processus de retour ETM Gestion de Connaissance
- Révision du Octobre 2012 Plateformes Communautaires Zones Pétion Ville et Canape-Vert
- Révision Planification Communautaire 2011-2013
- Synthèse-Charrette
- TDRs Plateformes Communautaires
- M&E Proposed workflow
- M&E Plan English
- Théorie de Changement 16/6
- Mise A Jour en date du 20 Septembre 2013
- UNOPS Exception Report Housing 7 June 2012